

Rapport Annuel 2024



BRUSSELS INTERNATIONAL

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

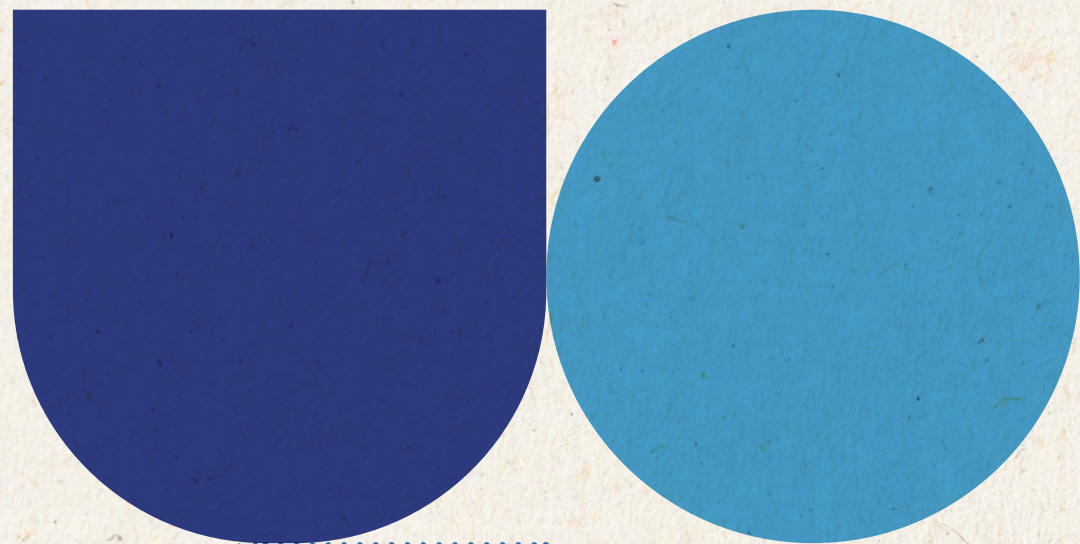
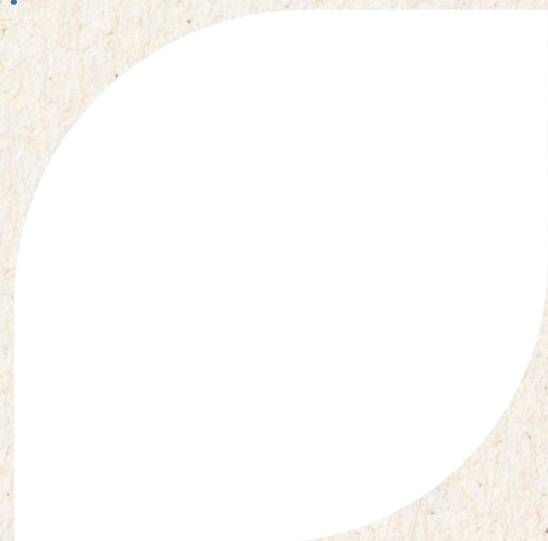
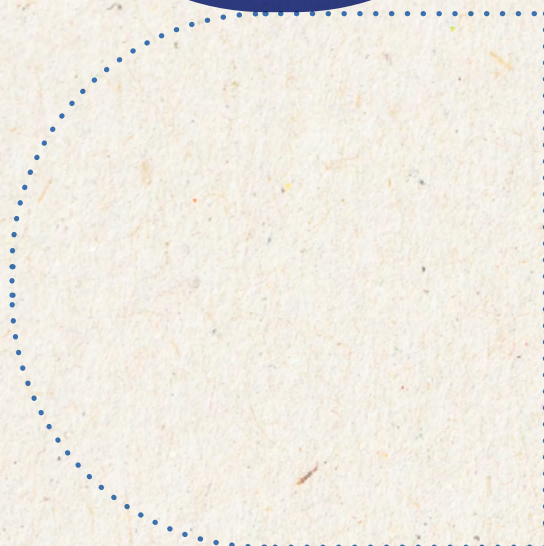
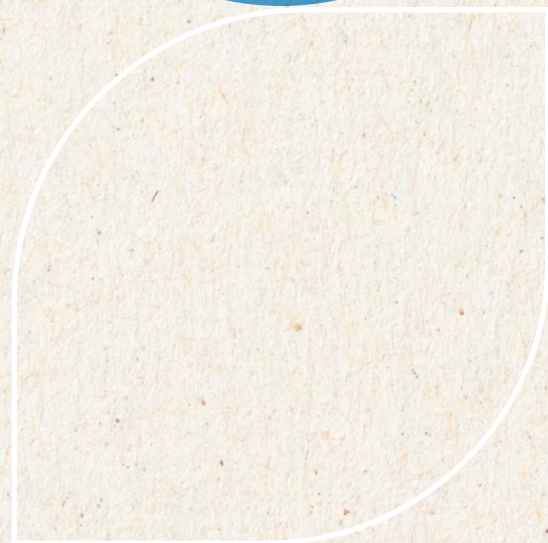
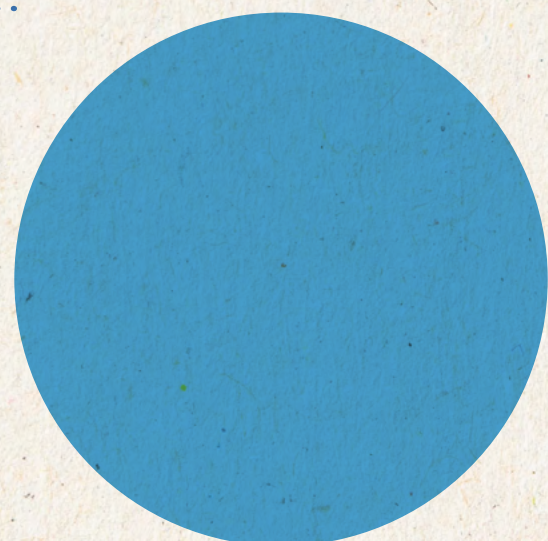
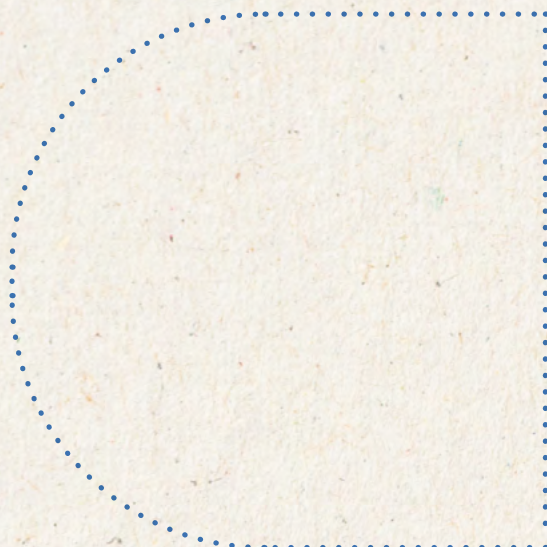


Table des matières



- Bruxelles, une région dynamique et ouverte sur le monde 6
- Une nouvelle structure pour Brussels International..... 7
- Les relations bilatérales et la coopération au développement 8
- Les relations bilatérales 9
 - Bruxelles-Québec, de l’environnement à la bande dessinée..... 10
 - Nouvel échange de fonctionnaires entre Bruxelles et Berlin 12
 - Régions bruxelloise et Île-de-France : rencontre à la Maison de l’autisme dans le cadre d’une visite d’État.. 13
- La coopération au développement 14
 - Renforcer les capacités des régions partenaires en matière de résilience urbaine, à Rabat, Kinshasa et dans le Territoire palestinien occupé 15
 - Missions..... 18
 - Promouvoir la citoyenneté mondiale et solidaire sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale 21
 - La campagne « Faire de Bruxelles-Capitale une Région du commerce équitable » 23
- Les relations publiques, le protocole et les voyages 24
- Les relations publiques 25
- Mobiliser les initiatives qui font rayonner la Région bruxelloise 26
 - Une Région jeune et dynamique 27
- Les affaires multilatérales 30
- Les affaires multilatérales 31
 - Organisations internationales 31
 - Réseaux 33
- La politique européenne 35
- La politique européenne 36
 - La politique urbaine comme fil rouge durant la présidence belge du Conseil de l’UE..... 37
 - Mise en œuvre de la politique européenne 43
- La Direction FEDER (Fonds européen de développement régional) 46
 - Les défis de la programmation FEDER 2021-2027 48
 - La programmation FEDER 2021-2027 en quelques chiffres..... 49
 - 2021-2027 : une politique de cohésion pour les Bruxelloises et Bruxellois 50
 - La clôture du programme 2014-2020 54
- L’octroi des licences relatives aux mouvements d’armes, de produits liés à la défense, et de biens et technologies à double usage 57





- Optimisation de la cellule Licences 58
- Mise à jour de la base de données de gestion des licences 59
- Suivi de la réglementation 59
- Les services transversaux 60
- La communication 61
 - Accompagnement et promotion des projets FEDER..... 62
 - Semaine européenne des régions et des villes 63
 - L'implication de la Région de Bruxelles-Capitale dans la présidence belge du Conseil de l'Union européenne .. 63
 - Le site d'actualités de Brussels International et le bulletin d'information The Brussels Globe 64
 - La stratégie web régionale 64
 - Les réseaux sociaux 64
- Les finances et le budget 65
 - Mission 29 65
 - Mission 03 65
- La cellule de Coordination transversale 66
 - Mise en place de nouvelles formes d'organisation du travail 66
 - Support informatique 66
 - Support au management..... 66
 - Relais en termes de ressources humaines et de bien-être 67
 - Autres missions transversales 67
- Perspectives 2025 68
 - Les relations bilatérales 69
 - La coopération au développement 69
- Les relations publiques, le protocole et les voyages 70
 - Les relations publiques 70
 - Le protocole et les voyages 70
- Les affaires multilatérales 71
- La politique européenne 72
- La direction FEDER 73
- Les services transversaux..... 74
 - La communication 74





Chères lectrices, chers lecteurs,

2024 a été pour Brussels International une année intense, riche en expériences mais aussi une année de résilience et d'incertitudes.

Intense, puisque fin juin, la [présidence belge](#) du Conseil de l'Union européenne s'achevait après six mois de travail soutenu, avec la satisfaction d'avoir accompli sa mission : faire avancer au maximum les travaux législatifs, répondre aux crises et préparer l'avenir de l'Europe.

La Région de Bruxelles-Capitale (RBC), au même titre que le fédéral et les autres entités fédérées, a largement contribué à cette réussite. Lors de la répartition des filières et des thématiques entre les trois régions du pays, elle s'est vu attribuer l'environnement et la politique urbaine. Un véritable défi que la RBC a relevé, notamment grâce à la motivation des équipes de Brussels International et plus particulièrement de la direction Europe, qui a été créée dans ce contexte et en a assuré la coordination générale pour la RBC.

L'année 2024 a aussi été celle du lancement de la nouvelle programmation 2021-2027 du [Fonds européen de développement régional](#) (FEDER). Plus de 100 projets ont été sélectionnés et seront encore complétés par d'autres, à la suite de la clôture des appels en cours. Qu'il s'agisse de logements destinés à des publics fragilisés, de rénovations énergétiques, d'espaces verts ou d'équipements tels que halls de sport, crèches ou salles de spectacles, le FEDER a un impact non négligeable sur la qualité de vie des Bruxellois et Bruxelloises ainsi que sur l'attractivité et le dynamisme régional.

Les autres directions de Brussels International ne sont pas en reste et ont également réalisé de nombreux projets.

Pour la direction des Relations publiques, de la communication et du protocole, on relèvera notamment un Guide du Protocole et une nouvelle circulaire Voyages, l'accélération de la préparation de la participation bruxelloise à l'[Exposition universelle Expo 2025 Osaka](#), la visite d'État en France ou encore la préparation de la visite d'État au Vietnam planifiée au printemps 2025.

La direction des Relations extérieures a, pour sa part, coordonné des contributions à une vingtaine de rapportages ou études pour des organisations internationales, comme l'examen métropolitain de la RBC par l'[Organisation de coopération et de développement économiques](#) (OCDE) ou le dialogue constructif avec le [Comité des Nations Unies des droits des personnes handicapées](#), la poursuite de l'implication bruxelloise dans des réseaux tels que l'[Assemblée des Régions d'Europe](#) et [Metropolis](#).





Elle a également eu une activité bilatérale intense, dont de nombreux échanges avec certains de nos partenaires (Berlin, la Région Île-de-France, le Québec, Tokyo, La Havane, etc.) et a non seulement renforcé les accords de coopération au développement (Kinshasa, Rabat-Salé-Kénitra) mais aussi signé un accord de partenariat avec le Gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh (Cisjordanie), sans oublier le lancement et le suivi des appels à projets Sud et Nord.

Brussels International a par ailleurs traité plusieurs centaines de dossiers de subsides relatifs à l'image de Bruxelles et dans le cadre de l'appel à projets Dynamic Brussels (formation des jeunes par le sport).

Enfin, des licences d'importation et d'exportation d'armes à feu à usage civil, de biens liés à la défense ainsi que de biens et technologies à double usage ont été délivrées par la cellule Licences, comme elle le fait depuis maintenant 20 ans.

L'année 2024 fut également résiliente puisqu'en juin, au départ d'Anne Claes, Directrice générale de Brussels International, pour une retraite bien méritée, j'ai eu le plaisir de reprendre temporairement la tâche de Directeur général ad interim, aux côtés de ma fonction de Secrétaire général adjoint. J'ai été accueilli par l'équipe avec beaucoup de bienveillance, de confiance et d'ouverture, malgré les adaptations nécessaires à tous les niveaux.

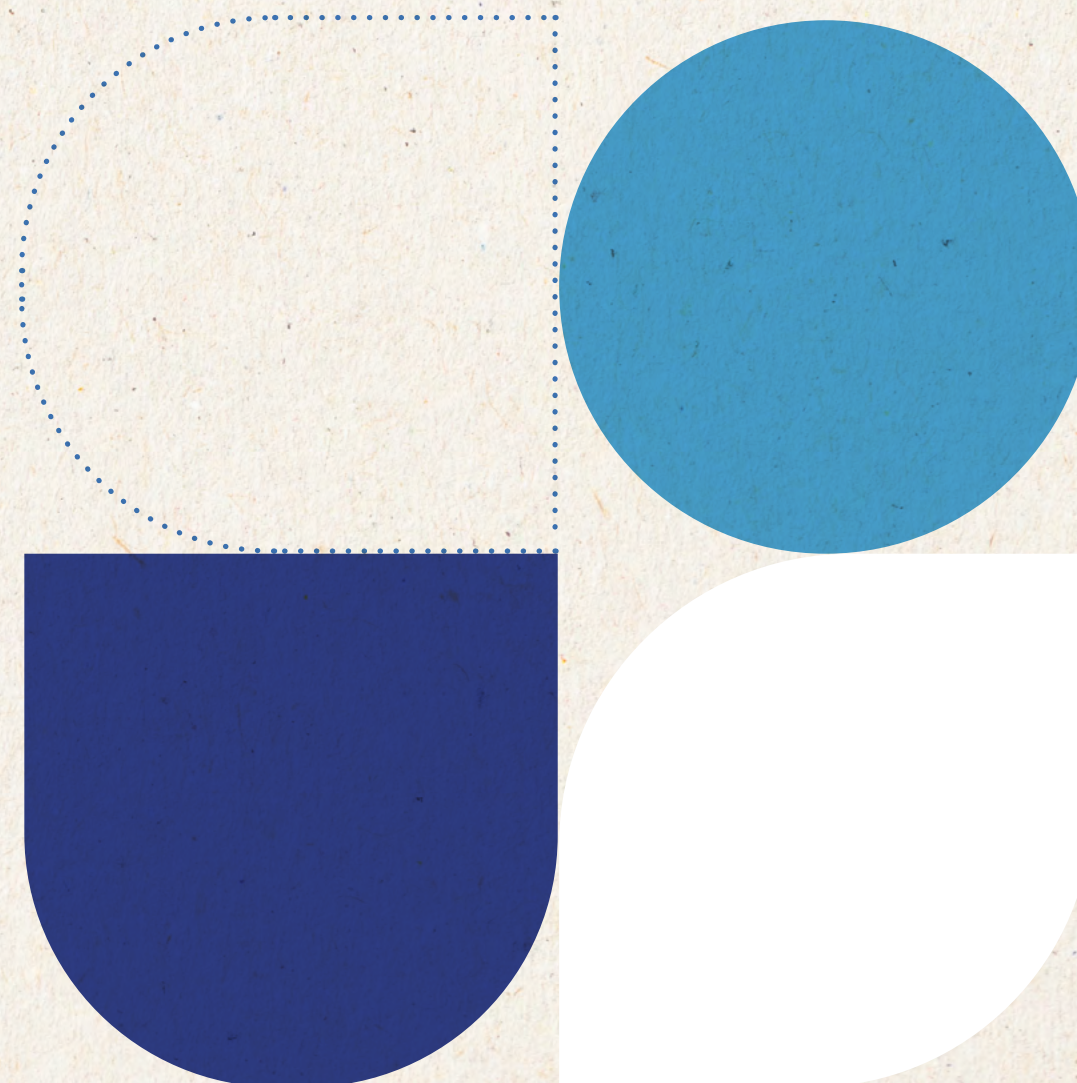
Rappelons que Brussels International, Direction générale créée en 2019 au sein du [Service public régional de Bruxelles](#) (SPRB), avait pour ambition de placer les affaires européennes et les relations, internationales sur le même plan que les autres politiques régionales. C'est la mission qu'Anne Claes, qui en fut la première Directrice générale, s'est attelée à mettre en œuvre : créer un vrai centre d'expertise régional en matière de fonds structurels, d'affaires européennes et de relations internationales pour permettre à la Région bruxelloise de renforcer sa position d'acteur clé sur la scène internationale. On comprend que la gestion coordonnée de ces multiples missions ait nécessité vision et ténacité. C'est pourquoi nous tenons à lui rendre ici un hommage particulier.

Enfin, 2024 fut une année d'incertitudes, dans un contexte d'élections à divers niveaux de pouvoir : régional, fédéral et européen en juin, et communal en octobre. Il s'est ensuivi une longue attente – qui se poursuit toujours à l'heure d'écrire ces lignes – en vue de former le gouvernement bruxellois, rendant la gestion publique complexe.

Incertaines aussi au niveau international avec la poursuite de la guerre en Ukraine, les conflits au Proche-Orient et une élection présidentielle américaine qui impactera le monde dans les années à venir. Dans ce contexte difficile, Brussels International entend plus que jamais jouer son rôle de facilitateur et de coordinateur pour répondre au mieux à ces multiples enjeux. Le multilatéralisme est et reste fondamental dans le monde polarisé qui se dessine, et la Région entend continuer à s'y inscrire pleinement.

Enfin, toutes ces réalisations n'auraient pas vu le jour sans la formidable équipe de Brussels International. Je tiens ici à remercier très chaleureusement l'ensemble de nos collègues !

Gerd Van Den Eede, Directeur général ad interim de Brussels International





Bruxelles, une région dynamique et ouverte sur le monde

Brussels International vise à asseoir la vocation internationale de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et son statut de capitale de l'Europe. Elle a pour objectif de positionner la Région bruxelloise en tant qu'acteur dynamique sur la scène internationale ; un acteur qui défend ses intérêts de région urbaine, tant dans les structures de concertation interfédérale qu'auprès des instances européennes et internationales. Elle assure également la promotion de l'identité, des atouts et des intérêts de la Région.

Brussels International : une organisation flexible dotée de rôles et de responsabilités

En tant qu'administration du Service public régional de Bruxelles (SPRB), Brussels International compte aujourd'hui une septantaine de collaborateurs, travaillant sur les matières internationales et européennes, sans oublier la cellule Licences mais aussi les services transversaux.



Une nouvelle structure pour Brussels International

À ses débuts, outre les services transversaux et de support ainsi que la cellule Licences, Brussels International, l'administration du SPRB en charge des Relations internationales de la RBC, était constituée de deux directions : la direction des Relations extérieures et la direction FEDER ([Fonds européen de développement régional](#)).

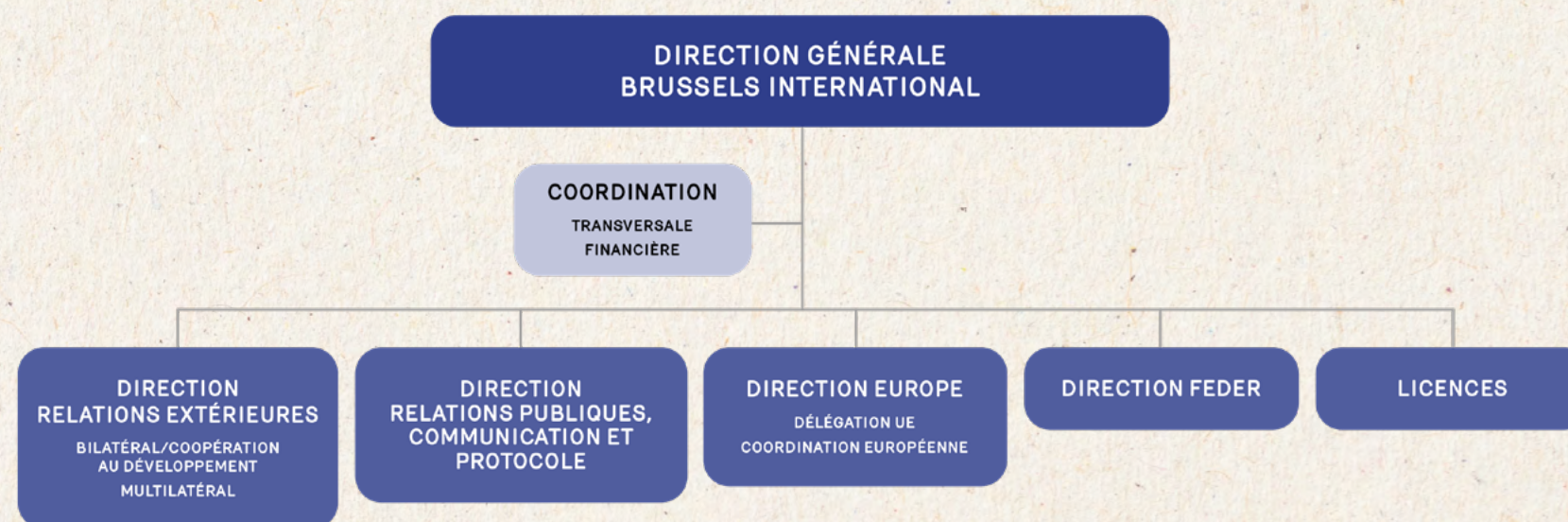
En 2021, une nouvelle direction a été mise en place, regroupant les Relations publiques, la communication, le protocole et les voyages de service.

2023 a été marquée par la création de la direction Europe, née de la fusion de la Délégation de la RBC auprès de l'Union européenne (UE) et de la cellule des Affaires européennes de Brussels International, rebaptisée cellule de Coordination européenne.

En plus de la cellule Licences et de deux cellules de Coordination – transversale et financière –, Brussels International compte donc aujourd'hui quatre directions :

- la direction des Relations extérieures ;
- la direction des Relations publiques, de la communication et du protocole ;
- la direction Europe ;
- la direction FEDER.

2024 a été l'année de consolidation et de professionnalisation de l'administration.





LES RELATIONS BILATÉRALES ET LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT



Les relations bilatérales

Au sein de la direction des Relations extérieures de Brussels International, la cellule des Relations bilatérales nourrit l'ambition de promouvoir la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) à l'étranger et de favoriser les échanges de bonnes pratiques. Elle agit en bonne intelligence avec les autres unités administratives de Brussels International, ainsi qu'avec les acteurs bruxellois qui œuvrent aux mêmes objectifs dans leurs domaines d'activités respectifs.

En 2024, les relations bilatérales ont été mises à l'honneur dans le cadre de nombreux échanges, missions et grands événements, à Bruxelles comme à l'étranger. Les partenariats avec le Québec, La Havane, Berlin et la Région Île-de-France ont particulièrement marqué l'année.

Les projets présentés ci-après ne sont que quelques illustrations, loin d'être exhaustives, des activités menées par la cellule des Relations bilatérales.



Bruxelles-Québec, de l'environnement à la bande dessinée

À l'occasion de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles Environnement a organisé dans ses locaux trois journées consécutives dédiées à la gestion des sols.

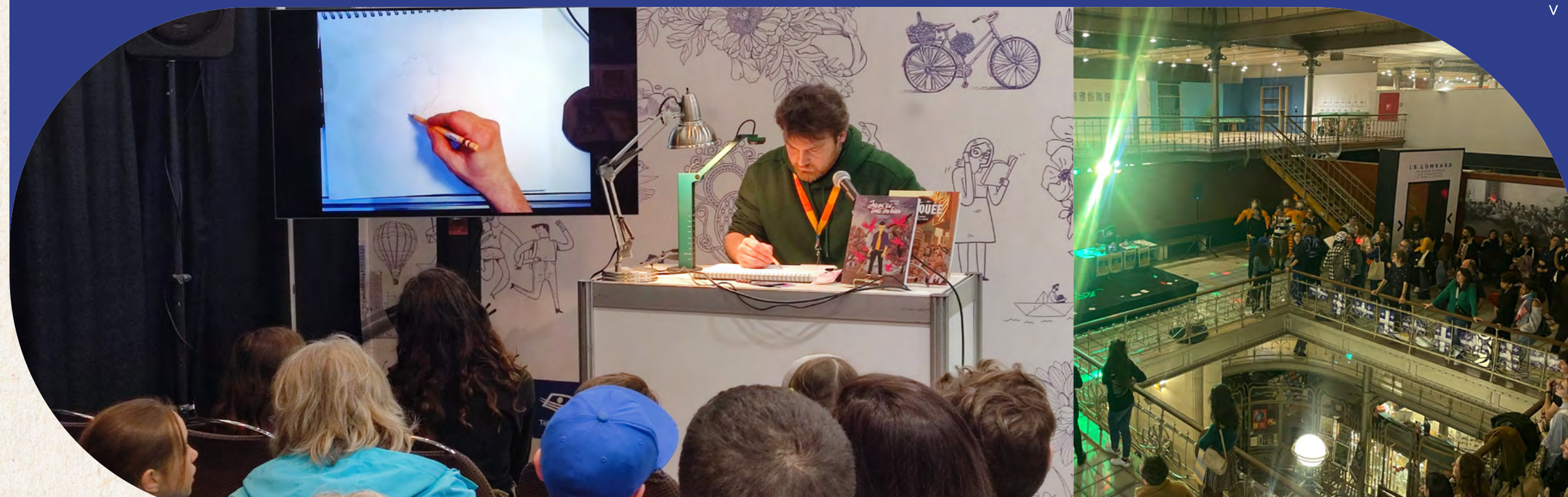
Cet événement a rassemblé des acteurs variés tels que décideurs politiques, scientifiques et professionnels venus de toute l'Europe mais aussi du Québec. La Belle Province était tout naturellement présente, dans le cadre de la quatrième édition de l'entente portant sur la réhabilitation des sols contaminés qui permet à des experts bruxellois et québécois de se réunir régulièrement sur le terrain.

Le programme a, une fois encore, donné lieu à des échanges riches et constructifs.

Le caractère varié des relations entre Bruxelles et le Québec n'est plus à prouver. Dans un tout autre registre, Bruxelles International a, une nouvelle fois, apporté son soutien au 9e Art lors de deux temps forts : la participation du Musée de la Bande Dessinée au festival Québec BD, en avril, et l'invitation d'une délégation d'artistes québécois à Bruxelles pour un week-end d'événements et d'animations destinés au grand public, en octobre. Ces deux moments ont été largement couronnés de succès.



Discussion d'un panel d'experts lors des journées dédiées à la gestion des sols



Dessin en direct par Nicolas Pitz, au festival Québec BD

Karaoke dessiné, au Musée de la Bande dessinée à Bruxelles



La Région bruxelloise et La Havane, 25 ans d'amitié et de collaboration

En novembre, une délégation conduite par Gerd Van den Eede, Directeur général ad interim de Brussels International, s'est rendue à La Havane afin de célébrer le 25e anniversaire de l'accord bilatéral qui lie la capitale cubaine et la RBC.

Aux côtés des réunions officielles avec le Gouvernement de La Havane et l'Oficina del Historiador, le programme comprenait des activités culturelles telles que l'inauguration d'une fresque murale inspirée des bandes dessinées Blake & Mortimer, des conférences, des spectacles et plusieurs visites du patrimoine Art Nouveau et Art Déco.

Fresque murale inspirée de « La Marque jaune » de Blake & Mortimer, dans la vieille ville de La Havane



< Visite du patrimoine de la vieille ville de La Havane, en compagnie de Perla Rosales, directrice de l'Oficina del Historiador et de son équipe, de S.E. M. Jean-Jacques Bastien, Ambassadeur de Belgique à Cuba et de Gerd Van den Eede, Directeur général ad interim de Brussels International





Nouvel échange de fonctionnaires entre Bruxelles et Berlin

Cette année encore, la RBC a pris part au programme d'échange de fonctionnaires en matière de développement urbain et de logement, qui est organisé par Berlin et remporte un franc succès depuis 2019.

Vu le profil et le champ d'expertise – en matière de parkings vélos – de la fonctionnaire berlinoise qui s'est rendue à Bruxelles, les institutions [perspective.brussels](#) et [urban.brussels](#) ont cédé la place à [Bruxelles Mobilité](#) et [Bruxelles Environnement](#) pour accueillir cette stagiaire plus qu'enthousiaste durant un mois.

Les échanges, riches et fructueux de l'avis de tous, ouvrent déjà la voie à une nouvelle édition en 2025. Une belle *success story* bruxello-berlinoise.





Régions bruxelloise et Île-de-France : rencontre à la Maison de l'autisme dans le cadre d'une visite d'État

En marge de la visite d'État en France et dans le cadre de l'accord de coopération entre Bruxelles et la Région Île-de-France, le Ministre-Président bruxellois s'est rendu à la Maison de l'autisme à Aubervilliers.

Inaugurée en 2023, cette structure au service de toutes les personnes concernées par un trouble du spectre de l'autisme (personnes atteintes d'autisme, aidants proches, associations, professionnels, etc.) constitue une grande source d'inspiration. Cette visite devrait permettre de tisser des liens avec des initiatives en RBC, telles que la Maison de l'Autisme de Bruxelles fraîchement inaugurée.

<

Échange entre Marie Schuster, Directrice de la Maison de l'autisme et le Ministre-Président de la RBC

<

L'accueil de la Maison de l'autisme à Aubervilliers



Le centre de documentation de la Maison de l'autisme

>





La coopération au développement

La coopération bruxelloise au développement maintient son engagement envers le développement durable, l'inclusion sociale et le respect des droits humains. Elle poursuit un double objectif : améliorer les conditions de vie des populations dans les pays en développement, et contribuer à la consolidation d'une communauté internationale équitable et solidaire.

Si la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) reste un donateur modeste, elle se distingue néanmoins par son focus sur les zones urbaines et les enjeux qui y sont associés. En 2024, elle y a alloué, dans un contexte politique bruxellois et un cadre budgétaire particulièrement difficiles, 881 242 euros. Ce budget a permis de mettre en œuvre divers projets, en étroite collaboration avec les organisations de la société civile, les autorités locales et les partenaires internationaux de la RBC. Le Gouvernement bruxellois étant en affaires courantes, certaines subventions facultatives, initialement prévues dans le budget 2024, n'ont pas pu être octroyées ou ont été fortement réduites.



Renforcer les capacités des régions partenaires en matière de résilience urbaine, à Rabat, Kinshasa et dans le Territoire palestinien occupé

À distance, à Ramallah (à gauche, à l'écran) : Laila Ghannam, Gouverneure de Ramallah et Al-Bireh – À Bruxelles (de gauche à droite) : la Secrétaire d'État bruxelloise en charge des Relations européennes et internationales, le Ministre-Président de la RBC, S.E. M. Abdalrahim Alfarra, Ambassadeur de Palestine en Belgique, et Hassan Albalawi, Premier Conseiller à l'Ambassade de Palestine en Belgique

v

SIGNATURE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT AVEC LE GOUVERNORAT DE RAMALLAH ET AL-BIREH

L'accord de partenariat entre le Gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh (Cisjordanie, Territoire palestinien occupé / Tpo) et la RBC a été signé numériquement le 30 avril 2024.

Cette signature fait suite à une série d'actions entreprises par les autorités bruxelloises depuis l'adoption par le Parlement, en mai 2021, d'une résolution visant le soutien des Palestiniens et l'avènement d'une paix durable au Moyen-Orient.

En réaction à cette résolution, le Gouvernement bruxellois a émis l'option d'un accord de partenariat qui permettrait d'allouer des fonds de la coopération au développement du Tpo. Après plusieurs consultations et une mission exploratoire sur place en juin 2022, le Gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh a été identifié – puis confirmé officiellement en décembre 2022 – comme nouveau partenaire de la RBC.

À noter que l'ensemble du Tpo, à l'exception de la bande de Gaza toujours en proie aux conflits armés, a été approuvé comme nouveau territoire prioritaire de la coopération bruxelloise. Cette approbation signifie que tout projet valable et recevable, mis en œuvre où que ce soit en Cisjordanie ou à Jérusalem-Est, peut prétendre à un soutien financier. Ainsi, depuis 2023, le Tpo est l'une des trois régions partenaires où doivent être mis en œuvre les projets sélectionnés et financés dans le cadre de l'appel à projets Sud (voir ci-après).





L'APPEL À PROJETS SUD

L'appel à projets Sud 2024, axé sur le développement économique durable et inclusif, a été coorganisé par Brussels International et hub.brussels. Pour cette édition, le Gouvernement a décidé de réserver une enveloppe supplémentaire pour les projets mis en œuvre dans le Tpo, à l'exception de la bande de Gaza en raison de la situation humanitaire sur place.

Il est important de mentionner que cette possibilité de soutien financier de la société civile belge pour des projets en partenariat avec des structures palestiniennes constitue à l'heure actuelle le levier majeur de la coopération bruxelloise au développement en termes d'aide au Tpo. Étant donné la situation encore particulièrement complexe sur place, une coopération bilatérale directe n'est actuellement pas mise en œuvre.

Cinq projets ont ainsi été retenus pour le Tpo et cinq pour les autres régions partenaires de la coopération bruxelloise au développement. Au total, ces dix projets bénéficient d'un financement de la RBC à hauteur de 625 346 euros.

LE PROJET « AUTONOMISATION PAR L'AGROÉCOLOGIE »

Ce projet, porté par l'organisation non gouvernementale [Viva Salud](https://vivasalud.org), vise à former à l'agroécologie 100 chômeuses ou chômeurs palestiniens ayant perdu leur emploi suite aux événements du 7 octobre 2023.

En plus d'un parcours formatif, deux fermes modèles seront mises sur pied. Un accompagnement, sur le terrain, à la mise en place de petites unités d'exploitations familiales sera également proposé. Au total, le projet vise la création de 80 fermes.



Visite d'une ferme modèle
d'agroécologie – © Viva Salud



LE PROJET « OSONS L'EMPLOI INCLUSIF ! »

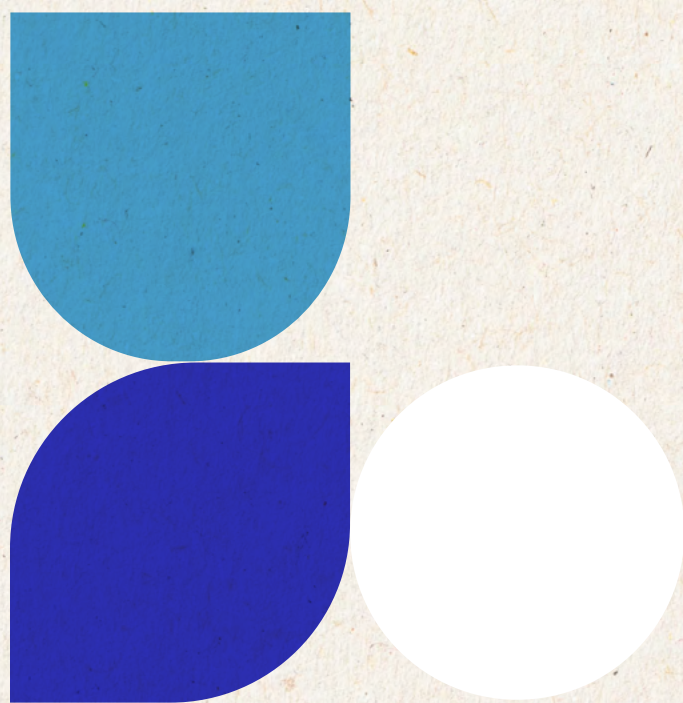
Ce projet, porté par l'organisation non gouvernementale [Handicap International](#) et déployé dans la Région de Rabat-Salé-Kénitra, vise à réduire les inégalités en offrant des opportunités concrètes d'emploi, et d'entrepreneuriat, pour les femmes vulnérables et les jeunes en situation de handicap.

Pour ce faire, un parcours novateur d'insertion professionnelle sera mis en place. Celui-ci reliera et valorisera les opportunités offertes par les acteurs publics, privés et associatifs.

LE PROJET « COOPÉRATIVE DE CHARBON VERT »

Ce projet, déployé sur le territoire de la Ville-Province de Kinshasa, est porté par l'asbl [Social Ecology Education Fund](#). Il vise à mettre en place une filière de collecte des déchets organiques et de leur transformation semi-industrielle en briquettes de combustibles à usage domestique.

Il associe développement économique et protection de l'environnement, et offre également des opportunités cruciales à une cinquantaine de jeunes en situation de rue, dont 25 % de filles.





Missions

Les missions de la coopération bruxelloise au développement permettent de renforcer les liens avec les partenaires ainsi que d'assurer le suivi des projets soutenus par Brussels International.

En 2024, une mission ministérielle s'est déplacée à Rabat et une mission technique s'est déroulée à Kinshasa.

MISSION MINISTÉRIELLE À RABAT-SALÉ-KÉNITRA

En février, le Ministre-Président ainsi que la Secrétaire d'État en charge des Relations européennes et internationales de la RBC ont rencontré des acteurs clés, dont le Président du Conseil Régional de Rabat-Salé-Kénitra, le Wali de Rabat et la Maire de Rabat, afin de renforcer la coopération entre les deux régions face aux défis urbains et sociétaux.

Cette mission a permis de visiter des projets soutenus financièrement par la RBC.

Visite du projet « J'entreprends@Rabat » de Groupe One, qui vise la stimulation et le renforcement du parcours de femmes entrepreneures marocaines dans une perspective d'émancipation, d'innovation et de durabilité

v

Le Parc Sidi Boughaba a été rebaptisé « Forêt de Soignes » en collaboration avec le CNCD-11.11.11 et la société civile marocaine, afin d'attirer l'attention sur la nécessité d'une collaboration internationale pour s'attaquer à la crise climatique.





MISSION TECHNIQUE À KINSHASA

La Ville-Province de Kinshasa et la RBC ont conclu un accord de coopération en 2016. Celui-ci se traduit par des actions concrètes dans plusieurs secteurs, allant de la digitalisation des services administratifs à l'autonomisation économique des populations locales.

En septembre, une mission technique conduite par Brussels International a permis de visiter les projets soutenus, autant d'initiatives porteuses d'espoir pour un avenir durable.

Les résultats du projet pilote de digitalisation dans la commune de Kintambo ainsi qu'un plan d'extension aux autres communes de Kinshasa ont notamment été présentés lors de cette mission, suscitant l'intérêt des bailleurs de fonds. Ce projet vise à moderniser les services de l'état civil et la gestion de la population, répondant ainsi au Plan national du Numérique de la République démocratique du Congo et également à certaines attentes conjointes de la Ville-Province de Kinshasa. Les efforts déployés incluent la configuration de logiciels, la formation des acteurs locaux et la mise à jour numérique du registre de la population.

Projet mené par Dynamo International et les travailleurs sociaux de rue, qui cible les enfants de la rue et a pour objectif l'insertion socio-professionnelle des jeunes à travers l'apiculture

v



Projet écologique et durable qui vise à transformer les déchets organiques en briquettes de combustibles pour un usage domestique

<





^
Le projet de digitalisation dans la commune de Kintambo vise à moderniser les services de l'état civil et la gestion de la population.





Promouvoir la citoyenneté mondiale et solidaire sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale

La promotion de la citoyenneté mondiale et solidaire est un volet important de la coopération bruxelloise au développement. Il est en effet nécessaire que l'ensemble des citoyennes et citoyens bruxellois puissent assumer un rôle actif, tant au niveau local que mondial, dans la construction de sociétés plus pacifiques, tolérantes, inclusives et sûres.

L'APPEL À PROJETS NORD

L'appel à projets Nord a pour objectif de sensibiliser les jeunes Bruxellois et Bruxelloises aux enjeux globaux, et de développer leur esprit critique vis-à-vis des informations qu'ils et elles reçoivent quotidiennement sur l'état du monde. En 2024, cet appel a permis la sélection de 11 projets, pour un montant total de 200 000 euros.



LE PROJET « D'ICI À AILLEURS - SÉRIE DE 12 CAPSULES RADIO RÉALISÉES AVEC DES ÉLÈVES BRUXELLOIS SUR DE GRANDS DÉFIS PLANÉTAIRES »

Porté par l'asbl Géopolis, ce projet amène les élèves à choisir un sujet dans une liste de thématiques relevant des inégalités Nord/Sud et à entreprendre un travail de recherche sur cette question. Par la suite, les élèves présenteront les résultats de leurs recherches dans un podcast, ce qui leur permettra de développer leurs capacités d'expression orale tout en se sensibilisant aux enjeux mondiaux.



<>

Animation des ateliers radio
par l'asbl Géopolis

EVÉNEMENTS SOLIRIS, BRUSSELS 2024



Le Soliris Village 2024,
place de la Bourse

<

En 2024, deux journées thématiques et de rencontres ont été organisées par la plateforme [Soliris.brussels](#), cogérée par le [CNCD-11.11.11](#) et [Echos Communication](#). Chaque événement ciblait un objectif et un public distincts.

- Le 18 septembre s'est tenue la première édition du [Soliris Village](#), sur la place de la Bourse. Plusieurs communes bruxelloises et associations des diasporas étaient représentées par un stand, invitant le grand public à les rencontrer et à assister aux animations proposées. [Oxfam-Magasins du monde](#), [Amnesty International](#) et [Brulocalis](#) ont également soutenu l'événement.

Cette première édition a permis d'initier un processus de sensibilisation à plus grande échelle, afin d'amener la thématique des migrations, des diasporas et de la solidarité au cœur de l'espace citoyen.

- La journée annuelle de la plateforme au [Parlement bruxellois](#) s'est déroulée le 21 novembre, en présence de nombreux représentants et représentantes des associations des diasporas, des communes bruxelloises et de la société civile.

Chaque année, cet événement est l'occasion de débattre sur des thématiques d'actualité ou d'intérêt du secteur de la solidarité internationale, de prendre le temps d'échanger et d'aller à la rencontre des instances politiques. Le Gouvernement bruxellois étant en affaires courantes, ce dernier point n'a pas été approfondi, laissant davantage de place au réseautage et au partage d'expertises. Les thématiques abordées concernaient l'alimentation et l'agriculture, la sensibilisation dans et hors cadre scolaire, et l'importance du dialogue entre administrations et société civile pour plus d'impact.



La campagne « Faire de Bruxelles-Capitale une Région du commerce équitable »

Initiée en mai 2021, la campagne « [Faire de Bruxelles-Capitale une Région du commerce équitable](#) » entend sensibiliser les administrations et encourager les acheteurs publics bruxellois à rendre les marchés plus favorables aux produits issus du commerce équitable.

Brussels International est co-coordinatrice de la campagne aux côtés d'[Enabel/Trade for Development Center](#) et d'[Oxfam-Magasins du monde/Communes du commerce équitable](#). Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de transition économique régionale, elle a poursuivi sa participation au groupe de travail concernant les mesures favorisant les marchés publics durables. En lien avec cette participation, un [Meet your Buyer](#) a été organisé en mai par [Bruxelles Environnement](#), [Enabel/Trade for Development Center](#) et la [Ville de Bruxelles](#), avec l'appui de Brussels International. Plusieurs acheteurs publics bruxellois ont ainsi pu rencontrer des entreprises belges proposant des produits du commerce équitable, tester ces produits et poser des questions.

Autre avancée en 2024 : la prise en compte d'un nouvel objectif lié à cette campagne régionale – c'est-à-dire l'achat de deux produits équitables (incluant le café) par année, à consommer lors de réunions internes, dans les bureaux et cafétérias ainsi que lors d'événements externes – dans le système de management environnemental du Service public régional de Bruxelles (SPRB), conforme à la norme ISO 14001:2015 pour une série de services.

Suite à différents mouvements de personnel et à la période de transition entre deux législatures aux niveaux régional et communal, peu d'autres actions majeures ont été entreprises et sont reportées à 2025.



Meet your Buyer à l'Hôtel de Ville de Bruxelles : Louise Gérard présente les produits de la marque « Belle et Chocolat » aux acheteurs publics bruxellois.



LES RELATIONS PUBLIQUES, LE PROTOCOLE ET LES VOYAGES



Les relations publiques

Brussels International organise ou coordonne la participation de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) à de grands événements, à Bruxelles et à l'étranger : expositions universelles et internationales, Brussels Days, colloques internationaux, visites d'État, réceptions, etc.

2024 a été une année électorale à tous les niveaux de pouvoirs, avec ce que cela implique en matière de relations publiques. La période préélectorale n'est en effet pas propice à l'organisation de grands événements internationaux. Et celle qui a suivi les élections ne l'a pas été non plus, dans la mesure où ni le niveau fédéral, ni la RBC ne sont parvenus à former un nouveau gouvernement durant l'année.

Ainsi, pour la première fois depuis de nombreuses années, les Brussels Days n'ont pas eu lieu en 2024.

Une seule visite d'État, en France, a été organisée au cours de l'année au lieu de deux habituellement, et avec une implication assez limitée des régions. Brussels International a cependant profité de cette occasion pour resserrer les liens avec son partenaire la [Région Île-de-France](#) et organiser une visite de la [Maison de l'autisme](#) pour le Ministre-Président, en vue d'une collaboration future avec la [Maison de l'Autisme de Bruxelles](#) fraîchement inaugurée.

En 2024, Brussels International a participé très activement à la préparation de l'Exposition universelle [Expo 2025 Osaka](#) (du 13 avril au 13 octobre 2025), en particulier au niveau de la scénographie du pavillon belge au sein duquel un espace de 100 m² est dévolu à la RBC. La Région y mettra en exergue le rôle de l'intelligence artificielle au service de la santé, avec l'aide de [l'Institut FARI](#). La préparation des Journées bruxelloises – prévues en septembre 2025 – n'a par contre pas pu avancer comme espéré, période électorale et absence de nouveau gouvernement obligent.



Mobiliser les initiatives qui font rayonner la Région bruxelloise

Brussels International joue un rôle important dans l'identification des initiatives permettant le rayonnement de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Elle mobilise l'énergie créative et le savoir-faire des associations bruxelloises au service des relations internationales, de la coopération au développement et de la promotion régionale.

Plusieurs appels à projets sont organisés annuellement dans ce but, en matière de sport, d'image de Bruxelles, de coopération au développement ainsi que dans le cadre des accords bilatéraux.



Une Région jeune et dynamique

Plus de 200 associations travaillant avec les jeunes à travers le sport bénéficient d'un soutien dans le cadre de l'appel à projets « Une Région jeune et dynamique », lancé chaque année dans le cadre de la promotion de l'image nationale et internationale de la RBC.

Cet appel à projets vise à soutenir les clubs sportifs travaillant avec des jeunes ainsi que les associations porteuses de projets renforçant le dynamisme urbain et la qualité de vie dans la Région à travers le sport. Les clubs sportifs peuvent en effet jouer un rôle important dans le développement d'une identité régionale forte et positive. Par ailleurs, le sport favorise l'intégration des jeunes et leur permet d'être porteurs d'une identité bruxelloise où la solidarité, l'émancipation, l'intégration et la diversité occupent une place de premier ordre. Enfin, le sport contribue aussi au dynamisme des quartiers, à la cohésion sociale et à l'attractivité de la RBC.

En 2024, sur 227 dossiers introduits, 213 projets ont été retenus. Avec une attention particulière accordée à la dimension sociale et durable, ces projets offrent une plus-value claire pour la promotion de l'image de la Région.

Le site de Tour & Taxis – © visit.brussels,
Jean-Paul Remy

v





Le protocole et les voyages

Les services offerts aux membres du [Gouvernement](#) et des administrations de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) par Brussels International dans le cadre du protocole couvrent un large éventail de domaines. Ceux-ci sont détaillés dans le Guide du Protocole : accueil de délégations étrangères, envoi de missions à l'étranger, participation à des grands événements internationaux (expositions universelles, Brussels Days, conférences et colloques, etc.), rencontres officielles publiques ou privées entre dignitaires étrangers et représentants de la RBC, passeports de service, pavoisement, gestion des cadeaux protocolaires, ou encore sécurité des données à Bruxelles ou lors d'une mission à l'étranger. v



< En 2024, l'un des faits marquants en matière de protocole a été l'approbation d'un nouveau Guide du Protocole par le Gouvernement bruxellois. Trois ans après la création de ce guide en 2021, il était en effet utile, sur la base de l'expérience acquise et des changements intervenus, de le mettre à jour, de l'améliorer et d'y ajouter de nouveaux services comme les Ordres nationaux, par exemple.

Autre fait marquant, la présidence belge du Conseil de l'Union européenne durant le premier 1er semestre de 2024. Le protocole et les relations publiques ont été fort sollicités par cette présidence, en particulier pour les événements bruxellois organisés en janvier en matière d'environnement et de politique urbaine.

Enfin, la mise sur pied d'un salon protocolaire au sein du Brussels

Info Place (BIP) est une autre réalisation importante en 2024.

Brussels International a également la charge d'organiser les voyages de service des membres du Gouvernement bruxellois, des cabinets ministériels ainsi que des collaborateurs et collaboratrices du Service public régional de Bruxelles (SPRB) et d'urban.brussels, sur la base de la circulaire dédiée qui a été entièrement revue en 2024. Il s'est agi de profiter de l'expérience acquise pour améliorer ce document. Le changement le plus significatif est l'obligation faite à tous les membres du Gouvernement et des cabinets ministériels de passer dorénavant par la cellule Voyages pour l'organisation de leurs missions à l'étranger.

L'intégration de la gestion des voyages et du protocole au sein d'une même équipe a permis

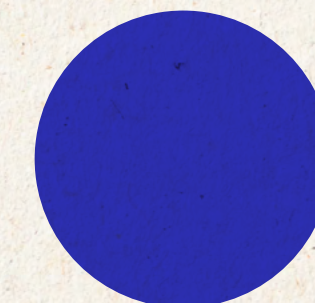
de réelles synergies, tant en matière de ressources partagées que d'échanges d'informations.

258 voyages ont été organisés en 2024, à la plus grande satisfaction des bénéficiaires de ce service. Ce nombre confirme par ailleurs la baisse régulière, année après année, des missions de service à l'étranger.

Année	Nombre de voyages
2022	352
2023	314
2024	258



^ Dans le cadre des missions RBC, il est fortement encouragé de voyager en train





LES AFFAIRES MULTILATÉRALES



Les affaires multilatérales

En 2024, la cellule des Affaires multilatérales de la direction des Relations extérieures a concentré ses activités sur deux domaines clés. D'une part, elle a géré les obligations légales au sein des organisations internationales comme les [Nations Unies](#) (ONU), l'[Organisation de coopération et de développement économiques](#) (OCDE), le [Benelux](#) et le [Conseil de l'Europe](#) ; cela inclut les procédures de signature et d'assentiment des traités mixtes ainsi que la coordination des contributions de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) à divers rapports périodiques et études. D'autre part, elle a suivi les activités des différents réseaux internationaux.

Organisations internationales

En 2024, outre le suivi des processus décisionnels au sein des organisations internationales, la cellule des Affaires multilatérales a coordonné et soutenu les contributions de la RBC à une vingtaine de rapportages ou études. En voici les principaux.

EXAMEN MÉTROPOLITAIN DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE PAR L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

Le 6 février, Brussels International a organisé la présentation de l'examen métropolitain par l'OCDE au [Parlement bruxellois](#), devant 95 participants.

Cette étude a fourni un diagnostic objectif des forces et défis de la région métropolitaine de Bruxelles pour la construction d'une ville plus inclusive et durable. Elle s'est concentrée sur les thèmes du logement, de l'urbanisme, de la gouvernance métropolitaine et des finances publiques.

Après la présentation de l'analyse par les experts de l'OCDE, les conclusions ont été discutées lors d'une session de réflexion avec des membres du [Gouvernement régional](#), encadrée par la professeure Émilie van Haute de l'[Université libre de Bruxelles](#) (ULB).



< Session de réflexion avec les membres du Gouvernement bruxellois et la professeure Émilie van Haute – © Yannick Coppens, Service public régional de Bruxelles (SPRB)

> Présentation de l'examen métropolitain par l'OCDE au Parlement bruxellois – © Yannick Coppens (SPRB)



< Guy Vanhengel, premier Vice-Président du Parlement bruxellois et Lamia Kamal-Chaoui, Directrice du Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes – © Yannick Coppens, SPRB



ÉTUDE ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

L'OCDE a également publié, en septembre, une étude approfondie sur l'économie belge. La cellule des Affaires multilatérales y a contribué activement, en apportant des données spécifiques à la RBC et en coordonnant plusieurs missions d'enquête sur le terrain (fact-finding missions).

Cette étude a développé des thèmes essentiels comme l'emploi, les petites et moyennes entreprises (PME), l'innovation ainsi que la transition vers des énergies durables et numériques. Ses conclusions peuvent contribuer à orienter les politiques économiques en vue de renforcer leur efficacité et leur pertinence dans un contexte global.

v La délégation belge devant le Palais des Nations à Genève

DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LE COMITÉ DES NATIONS UNIES DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le 22 août, un dialogue constructif s'est tenu avec le Comité des Nations Unies (ONU) chargé de veiller au respect de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRPD). Lors de cette 31e session, la Belgique a présenté ses deuxième et troisième rapports périodiques combinés, soumis en 2020. Brussels International a coordonné les préparatifs de cette session et représenté la RBC à Genève durant le dialogue.

Dans la foulée, le Comité de l'ONU a ensuite formulé des recommandations aux autorités belges. Lors du prochain examen en 2031, il évaluera dans quelle mesure celles-ci ont été mises en œuvre.





DEUXIÈME PLAN D'ACTION NATIONAL ENTREPRISES ET DROITS DE L'HOMME 2024-2029

Le deuxième plan d'action national entreprises et droits de l'Homme (PAN) a été acté par les autorités fédérales et les entités fédérées belges en 2024. L'élaboration des différentes actions bruxelloises de ce plan a été suivie de près par Brussels International.

À l'instar du précédent, ce deuxième PAN est construit selon les trois piliers sur lesquels reposent les [Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme](#) : « protéger, respecter et réparer ». Il comporte 67 actions qui feront l'objet d'un rapport annuel.

Réseaux

Outre les organisations internationales, la RBC est membre de plusieurs réseaux européens et mondiaux qui rassemblent des villes et des régions afin d'échanger des connaissances, de former des partenariats et de défendre leurs intérêts : l'[Assemblée des Régions d'Europe](#) (ARE), [Metropolis](#), l'organisation mondiale [Cités et Gouvernements Locaux Unis](#) (CGLU) ou encore le [Fonds Mondial pour le Développement des Villes](#) (FMDV).

PARTICIPATION À LA FORMATION « INTERNATIONALISATION FOR LOCAL AUTHORITIES »

En novembre, la cellule des Affaires multilatérales a participé à la formation « Internationalisation for Local Authorities » organisée par Metropolis et [CEI International Affairs](#), institution spécialisée dans la diplomatie.

Les différentes sessions de cette formation ont permis l'acquisition de connaissances précieuses sur l'importance d'une stratégie internationale pour les villes et les régions, les méthodes de mesure des objectifs et les meilleures pratiques de communication de ces initiatives. Les échanges avec d'autres villes et régions participantes, telles que la [Métropole Aix-Marseille-Provence](#), [Tallinn](#), [Busan Metropolitan City](#) et la [City of Johannesburg Metropolitan Municipality](#), ont également apporté des perspectives enrichissantes.

Cette expertise constitue une plus-value pour la RBC, qui renforce sa capacité à s'inscrire dans des dynamiques internationales et à promouvoir son rayonnement sur la scène mondiale.



^
La formation « Internationalisation for Local Authorities », organisée par Metropolis et CEI International Affairs
>



L'ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE ET LE RÉSEAU EURODISSEY

En 2024, Brussels International et Actiris ont poursuivi leur collaboration dans le cadre du programme [Eurodissey](#). Créé par l'[Assemblée des Régions d'Europe](#) (ARE), ce programme permet à des chercheurs et chercheuses d'emploi d'effectuer un stage professionnel de six mois dans l'une des régions membres.

Lors de l'[Eurodissey Forum 2024](#) qui s'est tenu à Bruxelles en novembre, Brussels International a organisé une visite guidée pédestre. Les représentants et représentantes des régions participantes ont eu l'occasion d'y découvrir les projets bruxellois soutenus par le [Fonds européen de développement régional](#) (FEDER) « RecyK, Recypark », « [COOP](#) » et « [La Grande Halle](#) ».

La cellule des Affaires multilatérales a également participé à la Summer Academy de l'ARE à Bodø (Norvège) et défendu la candidature de [Molenbeek for Brussels 2030](#) au titre de Capitale européenne de la Culture en 2030, en valorisant la dynamique des jeunes et la *Youth Coalition*.

Enfin, la RBC se positionne également dans les instances dirigeantes et politiques de l'ARE telles que le Comité exécutif et le Bureau, sa principale voix politique.

Astrid Begenyeza a représenté la Youth Coalition de Molenbeek for Brussels 2030 lors de la Summer Academy de l'Assemblée des Régions d'Europe.

v



^

Visite de la Grande Halle, en bordure du canal à Molenbeek, par une délégation du Forum Eurodissey

^

Jeunes participants lors de la Summer Academy à Bodø (Norvège)



LA POLITIQUE EUROPÉENNE



La politique européenne

2024 a, sans aucun doute, été une année d'exception pour la Belgique sur la scène européenne puisqu'elle a pris les rênes de [la présidence du Conseil de l'Union européenne](#) (UE) du 1er janvier au 30 juin, soit à un moment charnière entre deux législatures, marqué par les élections belges et européennes du 9 juin.

Ces six mois de mobilisation intense de l'ensemble des entités belges ont été couronnés de succès, avec la conclusion de nombreux accords et dossiers législatifs, l'adoption de textes stratégiques destinés à baliser le prochain cycle politique européen ainsi que l'organisation d'une grande diversité d'événements.

La Belgique s'était fixé pour objectif de faire avancer un maximum de dossiers législatifs avant que le [Parlement européen](#) ne suspende ses travaux en amont des élections européennes. Le défi a été relevé, avec un bilan impressionnant de 74 accords législatifs négociés auxquels peuvent être ajoutés 57 accords trouvés au sein du Conseil

entre les États membres. Notre pays a également œuvré à approfondir les réflexions sur l'avenir des politiques européennes, traduites dans de nombreuses déclarations et conclusions du Conseil de l'UE.

Ce résultat est le fruit d'un intense travail collectif, accompli à tous les niveaux – techniques, diplomatiques, politiques – et associant les administrations de toutes les entités belges. Pour y parvenir, près de 2 000 réunions formelles et 600 événements informels ont été organisés.

[La Région de Bruxelles-Capitale](#) (RBC) a contribué à ce « semestre belge » qui ne se produit que tous les 13 ans et demi. Sa responsabilité a été particulièrement importante dans les filières de l'Environnement et de la Politique urbaine qu'il lui revenait de présider, en vertu du [système qui organise la représentation belge auprès du Conseil de l'UE](#) selon une rotation entre les entités fédérées. La RBC a également été activement impliquée dans d'autres domaines

tels que l'industrie, la recherche, l'emploi, la politique de cohésion, le tourisme ou le bien-être animal.

La direction Europe de Brussels International y a contribué activement durant le premier semestre, en jouant un rôle central dans l'organisation, la coordination et la défense des intérêts bruxellois. La deuxième partie de l'année a été l'occasion de capitaliser sur les initiatives engendrées pendant la [présidence belge de l'UE](#) afin de poursuivre la défense des priorités bruxelloises auprès des institutions et partenaires européens.

Ce contexte inédit a permis de donner un coup de projecteur sur l'UE et de

sensibiliser encore davantage l'ensemble des acteurs régionaux aux opportunités de financements européens ainsi qu'à l'importance du suivi des propositions législatives et d'une bonne application du droit européen en droit régional.

Une partie des équipes en charge de l'organisation du volet bruxellois de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne





La politique urbaine comme fil rouge durant la présidence belge du Conseil de l'UE

Partie intégrante de la direction Europe, l'équipe de la délégation de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) à la [Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne](#) (UE) a travaillé sans relâche au sein de ce centre névralgique de la présidence belge. Ses attachés ont contribué à l'avancement des dossiers législatifs et stratégiques lors des négociations entre les 27 États membres, mais également entre le [Conseil de l'UE](#), le [Parlement européen](#) et la [Commission européenne](#). Si la présidence impliquait une recherche permanente de compromis à la table du Conseil de l'UE, elle a également permis la défense des spécificités de la Région bruxelloise et la mise en valeur de ses bonnes pratiques.

Chargée de la coordination générale de [la présidence belge du Conseil de l'UE](#) pour la RBC, la délégation de la RBC a participé à l'ensemble des réunions de la task force EU2024 pilotée par le [Service public fédéral des Affaires étrangères](#) et mis en place une coordination intra-bruxelloise similaire, en étroite collaboration avec le [Gouvernement bruxellois](#). Elle a également assuré la gestion des flux et le traitement des informations afin de veiller à l'implication optimale des cabinets ministériels, administrations et organismes d'intérêt public concernés.

Au niveau du soutien logistique et opérationnel, la direction Europe a apporté son appui à l'organisation de réunions ministérielles informelles, conférences de haut niveau, séminaires et autres événements, en collaboration avec les autres institutions bruxelloises concernées.

La [présidence belge](#) a aussi été l'occasion de renforcer les relations privilégiées de la RBC avec les institutions européennes et les autres États membres, facilitant ainsi les contacts ultérieurs et une meilleure compréhension des mécanismes institutionnels.

Enfin, d'un point de vue plus prospectif, la délégation bruxelloise a contribué à la rédaction de différentes conclusions proposées par la présidence belge pour orienter l'[agenda européen 2024-2029](#) et veiller à ce que les enjeux bruxellois y figurent.

La contribution de la Région bruxelloise à la présidence belge du Conseil de l'UE a fait l'objet d'un [bilan détaillé](#), publié en septembre 2024.



De gauche à droite et de haut en bas : Valentin Graas (Politique de cohésion, Aménagement du territoire, Politique urbaine, Logement), Nicole Lambert (Bien-être animal, Transport), Frederik Lamberty (Délégué général ad interim de la RBC auprès de l'UE), Rudi Arron (assistant, coordination opérationnelle et logistique de la présidence) Edoardo Guglielmetti (Environnement), Lonne Poissonnier (Industrie, Tourisme, Marché intérieur), Céline Ubbelohde (coordination de la présidence, Environnement) et Manoëlle Wasseige (Directrice f.f. de la direction Europe)

DE GRANDS ÉVÉNEMENTS

Début 2024, dès l'entame de la présidence, la RBC a, avec l'appui de la direction Europe, organisé deux événements majeurs présidés par des ministres bruxellois.

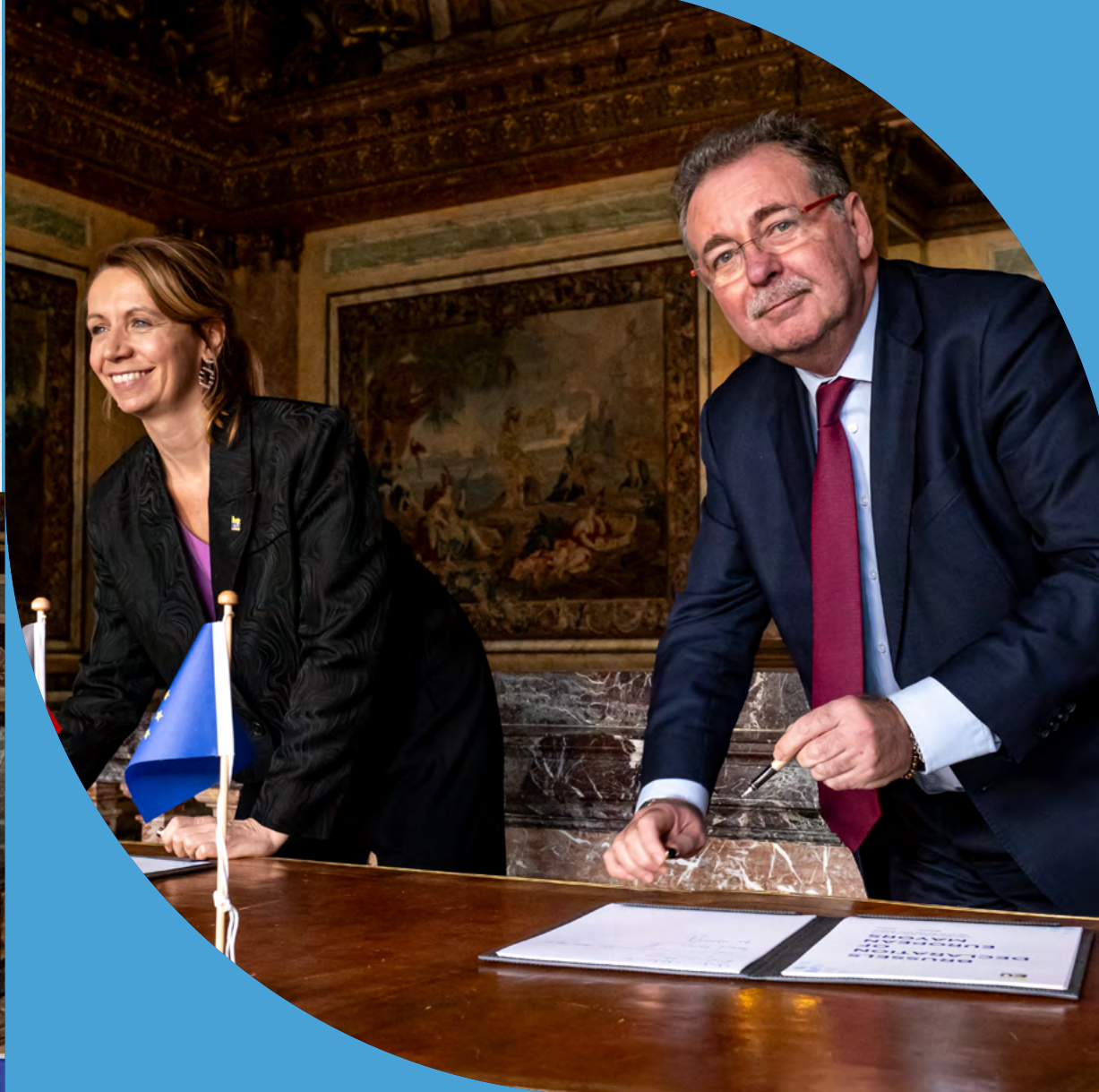
Réunion informelle des ministres de l'Environnement, les 15 et 16 janvier

Organisée par Bruxelles Environnement, cette réunion a rassemblé les ministres autour de trois priorités de la Belgique : la préparation aux risques climatiques, la transition juste et l'économie circulaire. Elle a notamment permis d'attirer l'attention sur la vulnérabilité des villes face aux dérèglements climatiques et aux défis de la transition, dans la perspective des conclusions du Conseil de l'UE sur le futur de la politique environnementale européenne, adoptées quelques mois plus tard en juin.





^ Photo de famille des premiers signataires de la Déclaration des maires européens – © Danny Gys



< Signature de la Déclaration des maires européens par le Ministre-Président et la Secrétaire d'État en charge des Relations internationales de la RBC – © Danny Gys

Conférence de haut niveau « A European urban policy for the future » et Déclaration de Bruxelles, 24 janvier

Organisé par perspective.brussels, cet [événement](#) a rassemblé les maires d'une quarantaine de villes européennes, avec pour objectif de délivrer aux institutions européennes des messages politiques en faveur de politiques urbaines fortes, et d'une plus grande implication des villes et aires métropolitaines lors de la prochaine législature européenne. Ce sommet a été marqué par la signature de la [Déclaration des maires européens](#), soutenue depuis par 174 signataires à travers l'UE.



DES AVANCÉES LÉGISLATIVES

Accord sur la révision de la directive sur le traitement des eaux urbaines résiduaires

Les villes sont souvent directement concernées par la législation européenne. Ainsi, la délégation bruxelloise, en coopération avec les experts concernés, a été en première ligne dans les négociations de la [directive qui encadre le traitement des eaux urbaines résiduaires](#). Il s'agit de l'un des premiers dossiers de la présidence belge de l'UE ayant fait l'objet d'un accord en vue de son adoption définitive par le Conseil et le Parlement.

DES BONNES PRATIQUES À L'HONNEUR

La Shifting Economy bruxelloise sous les projecteurs

[Bruxelles Economie et Emploi](#) a été invitée à présenter la stratégie bruxelloise de [Shifting Economy](#) aux représentants des 27 États membres

qui assistent au groupe de travail Concurrence du Conseil de l'UE ; et, plus spécifiquement, la manière dont la RBC conditionne les aides d'État à l'exemplarité sociale et environnementale.

L'incubateur bruxellois d'entreprises durables [Greenbizz](#) a fait l'objet d'une visite des attachés en charge de l'Environnement de tous les États membres, organisée par la délégation de la RBC.

DES CONTRIBUTIONS DANS DIVERSES FILIÈRES DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Politique de cohésion

La présidence belge est venue à bout des négociations du règlement établissant la [plateforme des Technologies stratégiques pour l'Europe](#) (Strategic Technologies for Europe, STEP), nécessitant un financement via la politique de cohésion.

Par ailleurs, la réunion informelle des ministres de la Cohésion, en février, a permis de réaffirmer l'importance de la politique de cohésion et de discuter des lignes directrices post-2027, notamment la nécessité de moyens

appropriés pour soutenir les régions et l'importance de la gestion partagée, de la gouvernance multi-niveaux et du principe de partenariat. Ces enjeux ont été soulignés dans les conclusions du Conseil sur le [9e rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale](#), au sein desquelles la RBC a réussi à intégrer l'importance de la dimension territoriale, en particulier urbaine.

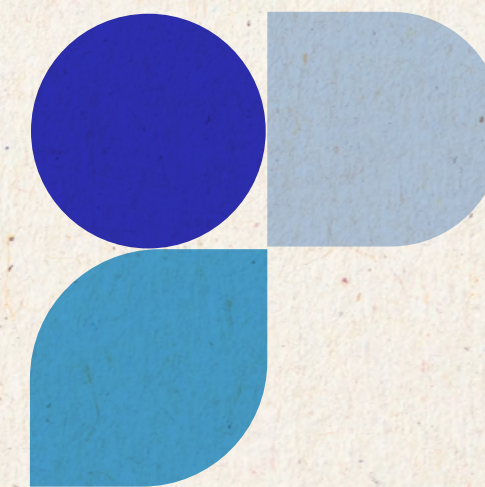
Industrie

La RBC a assuré la vice-présidence du groupe de travail Industrie du Conseil de l'UE. Cela impliquait notamment la responsabilité de l'approbation de partenariats stratégiques pour la construction de chaînes de valeur durables pour les [matières premières critiques](#) avec la [Norvège](#), l'[Ouzbékistan](#), l'[Australie](#) et la [Serbie](#).

La RBC a également corédigé les [conclusions adoptées par le Conseil de l'UE sur l'avenir de la politique industrielle](#) pour la législature 2024-2029. Intitulées « Une industrie européenne compétitive, moteur de notre avenir vert, numérique et résilient », ces conclusions préconisent que la politique industrielle européenne contribue davantage à soutenir les ambitions de la transition écologique, et qu'elle se fonde sur des prévisions

économiques qui tiennent également compte des aspects sociaux et environnementaux.

En deuxième partie d'année, l'agenda de la filière Industrie – relevant de la [formation « Compétitivité » du Conseil de l'UE](#) – a été fortement marqué par la présentation du [rapport sur l'avenir de la compétitivité](#) commandé par la Présidente de la [Commission européenne](#) à Mario Draghi, ancien Président de la [Banque centrale européenne](#). Dans ce contexte, une conférence rassemblant les parties prenantes belges a été organisée par l'[Institut Egmont](#) et le [Service public fédéral des Affaires étrangères](#). La direction Europe de Brussels International y a contribué.





Environnement

Les ministres européens de l'Environnement ont approuvé les [conclusions concernant l'examen à mi-parcours du 8e programme d'action pour l'environnement](#).

Ce programme ambitieux sur l'adaptation et la résilience, la transition juste et l'économie circulaire constituait le fil rouge de la filière Environnement. Un accent tout particulier a été mis sur l'adaptation et la résilience aux effets du changement climatique, avec [la première évaluation des risques climatiques](#) (*European Climate Risk Assessment, EUCRA*) produite par l'[Agence européenne pour l'environnement](#) (AEE). La délégation de la RBC a contribué à l'objectif de rendre cet enjeu transversal au-delà de la filière Environnement, avec pour résultat des présentations et discussions au

sein de différents groupes de travail au niveau européen, notamment en matière d'énergie, de tourisme, d'industrie ou encore de santé.

Un autre moment important pour la RBC a été l'adoption formelle, par le Conseil de l'UE, du [règlement sur la restauration de la nature](#). Ce point extrêmement sensible a été remis à l'agenda grâce à la persévérance du Ministre bruxellois de l'Environnement.

Parallèlement, la représentation permanente de la Belgique et la délégation de la RBC auprès de l'UE ont travaillé sur les propositions législatives. Les attachés de la RBC ont plus spécifiquement œuvré à l'adoption de la [directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires](#), du [règlement relatif aux emballages](#) et aux déchets d'emballages ainsi qu'à l'obtention d'un mandat du Conseil de

l'UE permettant d'[entamer les négociations sur la directive relative aux substances prioritaires dans l'eau](#).

Tourisme

Grâce à la RBC, les conclusions résumant les travaux de la filière Tourisme du Conseil de l'UE sous la présidence belge ont appelé à une compréhension plus large du tourisme, en incluant l'industrie des réunions ou le tourisme d'affaires ainsi que les communautés locales. Ces éléments sont des composantes importantes de ce que l'on appelle l'économie des visiteurs.



^
Session EU Dialogue sur l'industrie des réunions

Patrick Bontinck, CEO de visit.brussels et Lonne Poissonnier, attachée à la délégation de la RBC auprès de l'UE, lors de la session EU Dialogue chargée de l'industrie des réunions





Recherche

Bien que la Région bruxelloise n'occupait pas un rôle prépondérant dans la filière Recherche, elle a contribué à l'élaboration des conclusions du Conseil de l'UE sur la [valorisation de la connaissance](#) et sur l'[évaluation ex-post d'Horizon 2020](#), ainsi que de la [recommandation du Conseil sur le renforcement de la sécurité de la recherche](#) et du [règlement du Conseil établissant la nouvelle entreprise commune EuroHPC](#)¹. La RBC y a plaidé pour la poursuite des investissements dans le Green Deal et son intégration dans le futur « [Horizon Europe](#) » ainsi que dans la mission « [Villes neutres pour le climat et intelligentes](#) ».

Emploi et Affaires sociales – EPSCO

Au cours de la [présidence belge de l'UE](#), la RBC a mis l'accent sur l'emploi, le développement des compétences et la politique sociale. Elle s'est concentrée sur : l'élimination de l'inadéquation des compétences, les politiques actives du marché du travail et l'amélioration de la formation pour combler les goulets d'étranglement professionnels ; le rôle du réseau européen des services publics de l'emploi (PES), un meilleur soutien aux groupes vulnérables, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; et la poursuite du développement des projets d'économie sociale.

Ces sujets figuraient à l'agenda de plusieurs événements impliquant la RBC, dont des conférences ministérielles sur l'économie sociale et sur le pilier européen des droits sociaux, ou encore l'événement de clôture de l'[Année européenne des compétences](#).

Bien-être animal

Au sein de la filière Agriculture et Pêche (AGRIFISH), la RBC a joué un rôle-clé lors des négociations de la [position du Conseil sur la proposition de règlement sur le bien-être des chiens et des chats](#) ainsi que leur traçabilité. Grâce à un important travail de réécriture du texte pour refléter la position du Conseil de l'UE, la [présidence belge](#) a obtenu un mandat COREPER (accord au sein du Conseil de l'UE entre les 27 États membres) sur ce texte.

Le 29 janvier, la conférence « [Call to Care for Animal Welfare](#) » – co-organisée par les trois ministres régionaux compétents et réunissant des décideurs politiques, experts, fonctionnaires et défenseurs du bien-être animal de divers États membres – a par ailleurs permis de placer le bien-être animal en haut de l'agenda européen durant la présidence belge.



Transport

Faute de temps et de moyens humains, la délégation de la RBC n'a pas suivi de manière intensive la filière Transport mais a plutôt assuré une veille pour informer correctement les acteurs bruxellois concernés ([Bruxelles Mobilité](#), le [Port de Bruxelles](#) et [Bruxelles Environnement](#)).

La RBC a toutefois été coprésidente de deux groupes de travail du Conseil de l'UE où a été discutée la [proposition de règlement sur les droits des passagers dans le cadre du transport multimodal](#).

¹Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen



Mise en œuvre de la politique européenne

FACILITÉ POUR LA REPRISE ET LA RÉSILIENCE (RRF²)

Le [Plan belge pour la Reprise et la Résilience](#) (PRR) est sans doute l'un des dossiers européens les plus complexes en termes de mise en œuvre.

Les directions Europe et FEDER de Brussels International y contribuent pour la coordination, le suivi, le monitoring et le contrôle, en tandem avec [Bruxelles Finances et Budget](#) responsable du volet budgétaire. Les réformes et projets sont variés et portent notamment sur la rénovation énergétique des logements sociaux, privés et des bâtiments publics, le renforcement des services de numérisation, l'aménagement et la rénovation des pistes cyclables, une stratégie de relance pour le marché du travail ou encore la mise en œuvre des réexamens des dépenses.

Le volet bruxellois du PRR est en cours de réalisation et a déjà connu, depuis son adoption, plusieurs révisions dues à la réduction de l'enveloppe budgétaire de la Belgique, à l'introduction d'un chapitre [RepowerEU](#) pour répondre à la crise énergétique, au besoin d'autonomie stratégique des États membres de l'Union européenne (UE) suite à la guerre en Ukraine et à l'ajustement des objectifs en cours de mise en œuvre.

Ces adaptations multiples ont permis notamment de rediriger des moyens pour la rénovation énergétique des logements des ménages à faibles revenus ou l'amélioration de l'offre de transports publics propres (voir encadré). Ajoutées aux exigences de rapportage, elles rendent le processus particulièrement contraignant pour les porteurs de projets ainsi que pour l'équipe en charge de la coordination au sein de Brussels International.

²Recovery and Resilience Facility

ÉLECTRIFICATION DE LA FLOTTE DE BUS DE LA STIB

Pour réduire son empreinte carbone et améliorer la qualité de l'air à Bruxelles, la [STIB](#) (Société des transports intercommunaux de Bruxelles) connaît une véritable transition écologique et technologique, notamment au travers de l'électrification de sa flotte de bus. Le Plan pour la Reprise et la Résilience contribue à accélérer ce processus et à l'amplifier, grâce à des financements complémentaires aux moyens régionaux. Ainsi, 47 millions d'euros permettront de procéder à l'acquisition de 33 bus articulés d'ici la fin 2025 et à installer l'infrastructure de recharge nécessaire à leur fonctionnement. Cet investissement induira une réduction substantielle des émissions de CO₂, tout en modernisant le réseau pour l'adapter aux besoins croissants de mobilité des Bruxellois et Bruxelloises.



PÔLE « MONTAGE DE PROJETS EUROPÉENS »

En période de restrictions budgétaires, toutes les possibilités de ressources financières doivent être exploitées et faire l'objet d'une attention renforcée. Assez logiquement, la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) se tourne vers l'UE pour trouver une aide financière et technique lui permettant de concrétiser ses priorités politiques. La participation aux programmes et projets européens est importante à cet égard, mais le succès n'est pas toujours garanti. En tant que point de contact et représentante de la RBC au sein des comités de suivi, la direction Europe assure un rôle de premier plan pour les programmes de coopération territoriale européenne³.

En outre, le pôle « Montage de projets européens » au sein de Brussels International a pour ambition d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les entités régionales désireuses de bénéficier davantage des opportunités européennes dans le cadre d'une série de programmes. Il a une vocation de « porte d'entrée unique » pour faciliter l'accès aux financements européens, en collaboration avec les autres administrations et organismes bruxellois gérant certains programmes, et vers lesquels les porteurs de projets sont orientés.

Dans cet objectif d'aide et soutien des administrations bruxelloises, la direction Europe a, au cours de l'année 2024, renforcé les outils et diversifié les événements à leur attention :

- l'alimentation d'une plateforme reprenant notamment le guide de financement européen ainsi que la réalisation de newsletters présentant les différentes opportunités et appels à projets ;
- le déploiement d'un accord-cadre permettant aux administrations régionales de faire appel à une liste restreinte de consultants pour l'identification des programmes pertinents, le montage de projets et/ou la réalisation de rapportages ;
- l'organisation de workshops dédiés au montage de projets européens, privilégiant l'échange de bonnes pratiques et faisant appel à des experts.

L'optimisation du travail du pôle est par ailleurs enrichie de l'expertise technique de l'[Organisation de coopération et de développement économiques](#) (OCDE), qui accompagne la direction Europe en vue de renforcer la performance de la RBC en matière d'accès aux fonds européens. Ce soutien s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par la [Commission européenne](#) grâce au [Technical Support Instrument](#). Il est mené en coopération avec trois autres régions européennes – la [Wallonie](#), la Silésie et la [Thuringe](#) – et se clôturera en 2025, après une large consultation des parties prenantes, avec un rapport analytique et les recommandations de l'OCDE.

³Les programmes [Interreg Europe](#), [Interreg Europe du Nord-Ouest](#) et [URBACT](#)



DIRECTIVES

La transposition des directives européennes est une compétence et une obligation importante de la RBC, son non-respect pouvant entraîner de lourdes sanctions financières.

Bien que cette obligation légale soit une priorité pour la Région, le respect des délais imposés reste un défi, d'autant que la [Commission européenne](#) engage automatiquement une procédure d'infraction un mois après l'expiration du délai si la transposition intégrale n'a pas été notifiée.

Au sein de la direction Europe, l'eurocoordinateur est chargé de coordonner l'application et le respect du droit communautaire. Plusieurs initiatives ont déjà été prises ces dernières années pour inciter les administrations et cabinets bruxellois compétents à assumer leurs responsabilités, et pour rendre la procédure de transposition plus transparente et plus fluide. Un suivi soutenu a permis de renforcer ces initiatives et de réduire un maximum le déficit de transposition régionale pendant la [présidence belge du Conseil de l'UE](#).

SEMESTRE EUROPÉEN

2024 a vu l'entrée en vigueur, sous la présidence belge du Conseil de l'UE, de la réforme du cadre juridique européen de la gouvernance économique. Cette réforme implique une nouvelle adaptation du cycle du Semestre européen, déjà modifié pour tenir compte de la Facilité pour la Reprise et la Résilience.

Le Programme national de réforme 2024 et son annexe présentant les mesures, investissements et réformes clés en RBC aura été le dernier de ce type à être transmis à la [Commission européenne](#). Les États membres devront en effet à l'avenir concevoir des plans budgétaires et structurels à moyen terme, qui feront l'objet d'un rapport annuel de progrès.

La direction Europe a suivi les discussions relatives à cette nouvelle gouvernance économique afin d'être en mesure de coordonner les différents exercices de rapportage qui s'imposeront à la Région bruxelloise dans ce cadre modifié.



LA DIRECTION FEDER (FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL)



La Direction FEDER

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) est le levier financier de l'Union européenne (UE) pour mener à bien sa politique de cohésion et de développement régional. Il a pour objectif de réduire les disparités économiques, sociales et territoriales au sein des 27 États membres de l'UE, en cofinçant des projets visant une croissance intelligente, durable et inclusive.

Le cadre financier pluriannuel définit des périodes de programmation de sept années pour réaliser des projets dans les différentes régions d'Europe, assorties de deux ou trois années supplémentaires pour finaliser ces projets.

Le [Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale](#) (RBC) a fait le choix de constituer, au sein du [Service public régional de Bruxelles](#) (SPRB) et plus spécifiquement de Brussels International, une direction chargée de la gestion et de la coordination du FEDER. Cette direction [FEDER](#) assure la préparation, la mise en œuvre et le suivi des programmes.

En début de période de programmation, la direction FEDER coordonne la rédaction du programme (décrivant la stratégie pluriannuelle d'utilisation des fonds) et lance les appels à projets (permettant la sélection de projets en lien avec les priorités décrites dans le programme). Elle accompagne ensuite les porteurs de projets, assure le bon avancement de la programmation et effectue le contrôle des dépenses. Les dépenses contrôlées peuvent faire l'objet d'un remboursement direct de la part de la direction FEDER qui les présente ensuite à la [Commission européenne](#), démontrant ainsi le bon avancement financier des programmes.

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes, la direction FEDER est également le point de contact des institutions européennes, des acteurs régionaux et locaux ainsi que des bénéficiaires de fonds et des homologues d'autres régions, belges et européennes.

2024 a été pour la direction FEDER une année de transition puisque, d'une part, la programmation FEDER 2014-2020 se clôturait (les dernières dépenses des projets pouvant être réalisées jusqu'au 31 décembre 2023) et que, d'autre part, la programmation 2021-2027, adoptée par la Commission européenne en mars 2023, devait être mise en œuvre.



La Région et l'Europe
investissent dans votre avenir !

Het Gewest en Europa
investeren in uw toekomst!



Les défis de la programmation FEDER 2021-2027

Les défis de la nouvelle programmation [FEDER](#) sont nombreux. En tant que politique de cohésion, son ambition est de soutenir en priorité des secteurs à fort impact social, environnemental et économique pour la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) ainsi que des modèles inclusifs (innovation et économie sociale) à même de mieux intégrer l'activité économique des publics plus fragilisés.

Outre l'impact des modèles plus inclusifs au niveau de l'activité entrepreneuriale, on relève la volonté de développer l'accompagnement numérique (inclusion des publics fragilisés dans les évolutions digitales), d'améliorer la performance énergétique des bâtiments publics (au bénéfice de l'environnement mais aussi du budget énergétique des occupants), de créer des structures d'hébergement

au profit de publics en difficulté ainsi que de renforcer les équipements collectifs dans les programmes de revitalisation urbaine, qui ciblent des parties du territoire habitées par une population socialement et économiquement fragilisée.

D'un point de vue territorial, les interventions cibleront en priorité des zones marquées par une dualisation du territoire, venant compléter les politiques de revitalisation urbaine existantes à partir des besoins identifiés par les acteurs et habitants (amélioration de l'offre d'équipements collectifs, création d'espaces verts de proximité et de lieux dédiés à l'accompagnement numérique, etc.).

S'agissant de la recherche et de l'innovation, l'investissement FEDER contribuera à accroître les dépenses de recherche et développement au sein de la Région bruxelloise, en ciblant des secteurs stratégiques⁴ et en veillant à identifier les lacunes de la chaîne d'innovation dans ces secteurs, lacunes que l'objectif spécifique OS 1.1 de la

programmation ambitionne de contribuer à combler.

Pour soutenir les petites et moyennes entreprises, et pallier leurs difficultés en matière d'accès au financement, le programme [FEDER](#) complètera l'offre financière (bancaire) existante par des micro-crédits (répondant en particulier aux besoins des auto-entrepreneurs et des très petites entreprises) ainsi que des crédits pour les entreprises coopératives ou sociales. L'entrepreneuriat social représentant l'une des priorités de la transition économique de la Région, les autorités régionales ont choisi d'orienter en partie le programme FEDER dans le développement de ce secteur économique vertueux.

Pour relever le défi de l'efficacité énergétique, le besoin d'investir dans la rénovation énergétique du bâti est particulièrement important : 60 % des émissions directes de CO₂ sont en effet liées aux bâtiments résidentiels et tertiaires, et l'âge de ce bâti bruxellois (construit essentiellement

avant les années 1960) joue naturellement un rôle important dans le volume des émissions. La Région a donc mis en place une stratégie de rénovation, qui requiert notamment un investissement élevé. Le programme FEDER y contribuera, avec une priorité à l'aide au financement de la rénovation énergétique du bâti public, des équipements collectifs et des logements sociaux.

S'agissant de la protection et la préservation de la nature, le FEDER contribuera spécifiquement à la préservation et au développement d'espaces verts en milieu urbain, en renforçant la biodiversité et en visant en particulier les territoires les plus urbanisés, qui correspondent aux zones de carence en espaces verts.

Face au défi du manque de logements et d'hébergements pour certains publics, les autorités régionales ont prévu le soutien, par le programme FEDER, au financement de nouvelles places pour différentes catégories de la population particulièrement fragi-

lisées : personnes sans abri ou souffrant d'addiction, jeunes, personnes en situation de handicap, etc.

Enfin, le soutien du FEDER viendra également compléter les outils existants de la politique bruxelloise de revitalisation urbaine, c'est-à-dire les [Contrats de Quartiers durables](#) et les [Contrats de rénovation urbaine](#), dont les modalités de participation (associant Région, communes, représentants des habitants et des quartiers) sont une approche essentielle de la politique de cohésion qui se veut proche des citoyens et citoyennes. Les moyens additionnels du FEDER permettront ainsi aux contrats concernés d'augmenter l'offre d'équipements publics (sportifs, culturels, sociaux, etc.) identifiés par la population.

⁴ Les Domaines d'Innovation Stratégique (DIS) de la stratégie de spécialisation intelligente, définis par le Plan Régional pour l'Innovation (PRI) 2021-2027





La programmation FEDER 2021-2027 en quelques chiffres

La programmation FEDER 2021-2027 soutient huit objectifs spécifiques (OS) prioritaires, rassemblés dans les domaines d'intervention suivants.

Pour une Europe plus compétitive et plus intelligente (innovation, numérisation et compétitivité des entreprises pour le développement régional)

41,5 % du budget, répartis comme suit :

- OS 1.1 – Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe (14,5 %)
- OS 1.2 – Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics (15 %)
- OS 1.3 – Renforcer la croissance et la compétitivité des PME (12 %)

Pour une Europe plus verte et plus résiliente (investissements dans l'environnement au bénéfice des habitants et habitantes ainsi que du développement régional)

45 % du budget, répartis comme suit :

- OS 2.1 – Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique (30 %)
- OS 2.6 – Favoriser la transition vers une économie circulaire (10 %)
- OS 2.7 – Améliorer la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain et réduire la pollution (5 %)

Pour une Europe plus sociale et plus inclusive mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux (investissements dans le logement au profit de groupes spécifiques)

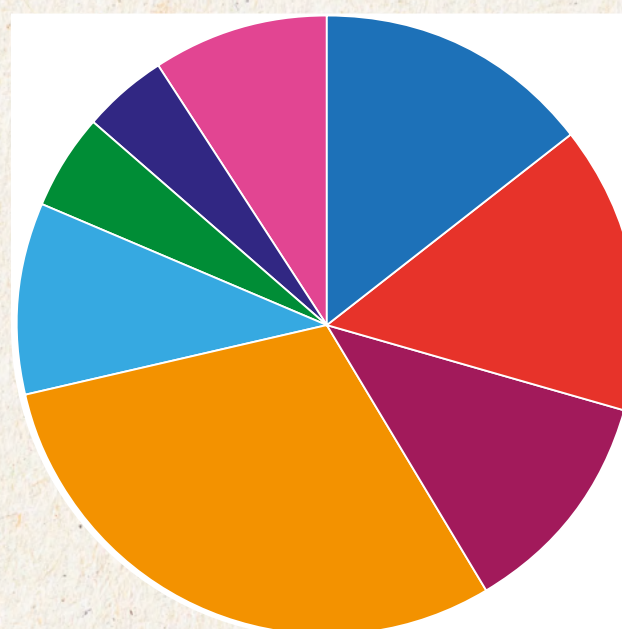
4,5 % du budget :

- OS 4.3 – Favoriser l'intégration socio-économique des communautés marginalisées, des migrants et des groupes défavorisés, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux

Pour une Europe plus proche des citoyens (soutien à la politique d'équipement des dynamiques de développement urbain)

9 % du budget :

- OS 5.1 – Prendre des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré, du patrimoine culturel et de la sécurité dans les zones urbaines



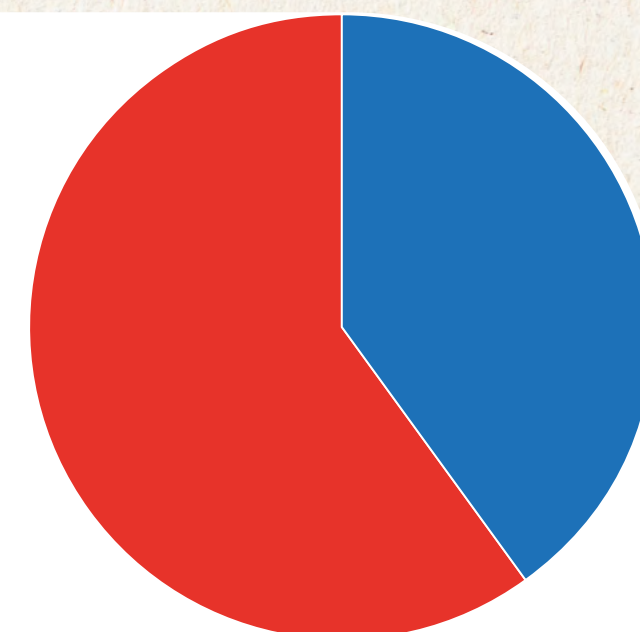
Répartition du budget FEDER 2021-2027 par objectif

- OS1.1. Innovation
- OS1.2. numérisation pv. pub. et appropr. num.
- OS1.3. PME
- OS2.1. Economies d'énergie
- OS2.6. Economie circulaire
- OS2.7. (espaces verts et dépollution pôles de dvt)
- OS4.3. (log./héb. publics fragilisés)
- OS5.1. (rénovation urbaine)

Le budget de la programmation FEDER 2021-2027 s'élève à 303 millions d'euros investis conjointement par la Région (60 %, soit 182 millions d'euros) et l'Europe (40 %, soit 121 millions d'euros).

Budget de la programmation FEDER 2021-2027

- FEDER, 121 millions d'euros
- RBC/co-financement, 182 millions d'euros



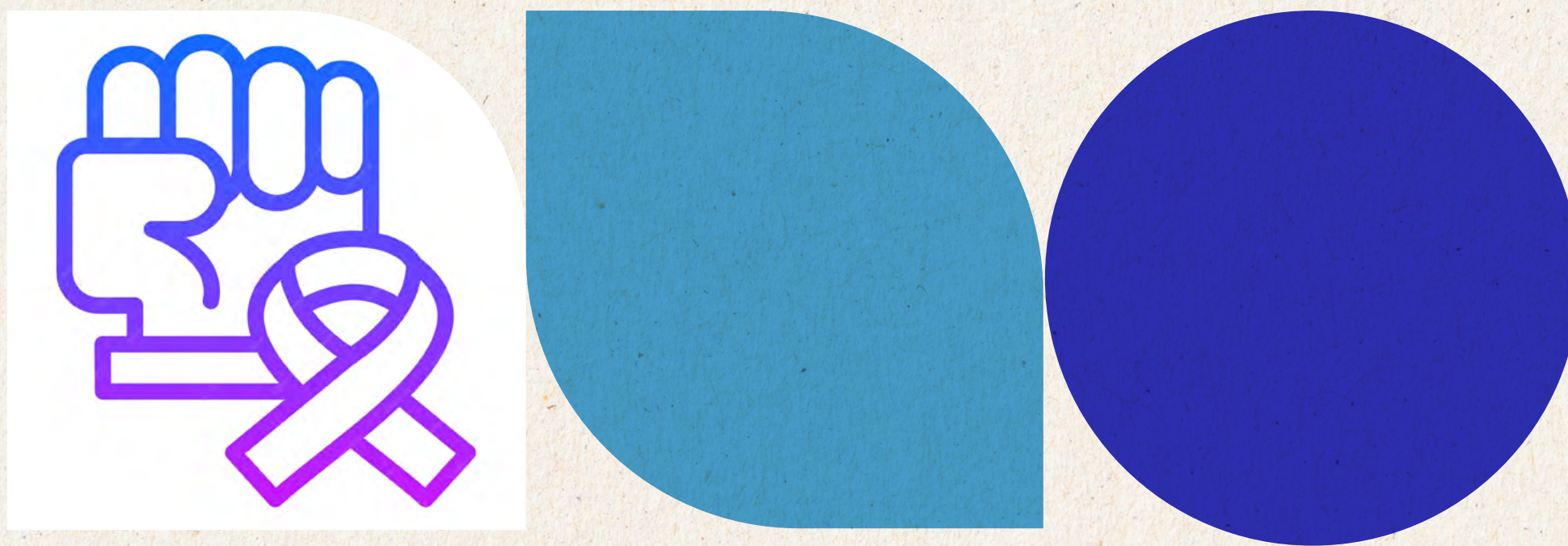


2021-2027 : une politique de cohésion pour les Bruxelloises et Bruxellois

Le lancement de la programmation 2021-2027 a eu lieu en 2024, et quelque 100 projets ont déjà été sélectionnés. En voici un aperçu.

« ONCO.CARE » : UN PROGRAMME DÉDIÉ AUX PATIENTS EN ONCOLOGIE

Dans le domaine de la santé, le projet « ONCO.CARE » vise à développer un programme intégré et personnalisé de survivorship pour les patients adultes à la fin de leurs traitements en oncologie en Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Pour soutenir le développement d'une approche cohérente, intégrée et personnalisée de l'oncologie à Bruxelles, l'[Université libre de Bruxelles](#) (ULB), la [Vrije Universiteit Brussel](#) (VUB), l'[UZ Brussel](#), [Sciensano](#), l'[Institut Jules Bordet](#) et le [Patient Expert Center](#) vont construire ce programme axé sur le patient, qui servira trois piliers fondamentaux : les soins cliniques, le bien-être du patient et la recherche. Un bel exemple d'une approche coopérative et co-créative avec les acteurs de l'écosystème bruxellois en oncologie.



^ Le logo du projet de survivorship



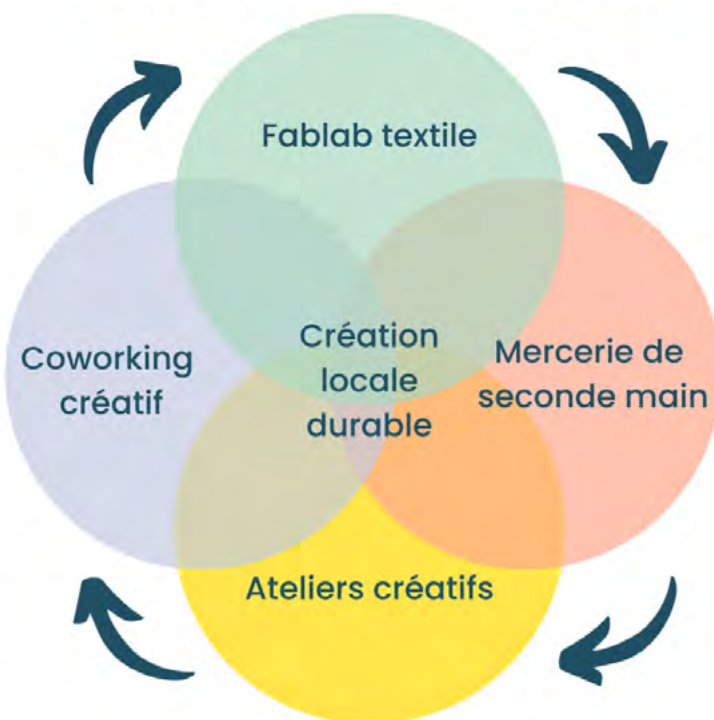
« LA FABRIQUE À INITIATIVES BRUXELLOISES » : L'INNOVATION SOCIALE EN RÉPONSE AUX DÉFIS SOCIÉTAUX

Le projet « La Fabrique à initiatives bruxelloises (FAI) » est une initiative conjointe de [Coopcity](#), [Crédal](#), [EVA bxl](#), [Financité](#), [Le Forum Bruxelles contre les inégalités \(Crébis\)](#) et [Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises \(SAW-B\)](#).

Elle entend soutenir des projets d'accompagnement à l'innovation sociale visant les grands défis sociétaux que sont la réponse à des besoins sociaux insatisfaits et l'intégration des publics fragilisés (en difficulté d'insertion, en décrochage scolaire, en situation d'illettrisme, en situation de handicap, en situation de précarité sociale et économique) au sein de PME existantes ou de projets-pilotes de création de PME (entreprises d'économie sociales telles que des ASBL et coopératives).



L'écosystème Green Fabric



« REPRODUCE » : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI EN RÉGION BRUXELLOISE

Porté par [citydev.brussels](#), la [Micro Factory](#) et la [Green Fabric](#), « Reproduce » vise à renforcer la croissance durable et la compétitivité des acteurs du secteur manufacturier bruxellois (artisans et petites et moyennes entreprises) ainsi qu'à maintenir et développer l'emploi dans ce secteur. Il stimule la production locale, circulaire et distribuée pour construire une Europe plus verte, plus sociale et plus proche des citoyens.

Ce projet est structuré en trois axes stratégiques : structurer un modèle de production décentralisée et distribuée ; fortifier les producteurs en les accompagnant dans la production circulaire et distribuée ; et faire transiter deux filières de production dans la production circulaire et distribuée.





« LE PARC STEPHENSON » : DÉVELOPPER LES ESPACES VERTS À SCHAERBEEK

Inscrit dans le Contrat de quartier durable Stephenson, le projet du « parc Stephenson » vise à créer un parc public dans une large zone verte de 6 084 m², aujourd'hui inaccessible.

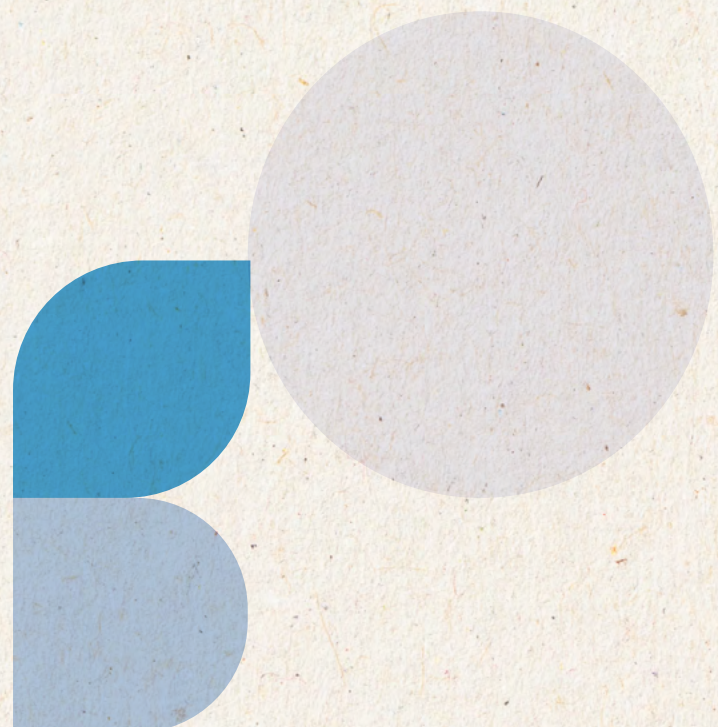
Conçu pour préserver et accroître la biodiversité du site mais aussi favoriser la cohésion sociale du quartier, le futur parc offrira des lieux de promenade et de repos, des espaces réservés aux jeunes et aux personnes âgées ainsi que des plaines de jeux pour les plus petits. Une attention particulière sera portée à la question du genre, pour offrir des espaces accessibles à toutes et tous.

Illustration du futur parc Stephenson – © Urban Platform, Buur part of Sweco

« LA NOVA CASA VESTA » : ACCUEILLIR LES FEMMES EN SITUATION DE SANS-ABRISME

« La Nova Casa Vesta » est un projet porté par [Fair Ground Brussels](#) qui s'inscrit dans l'objectif du renforcement du logement pour des groupes fragilisés.

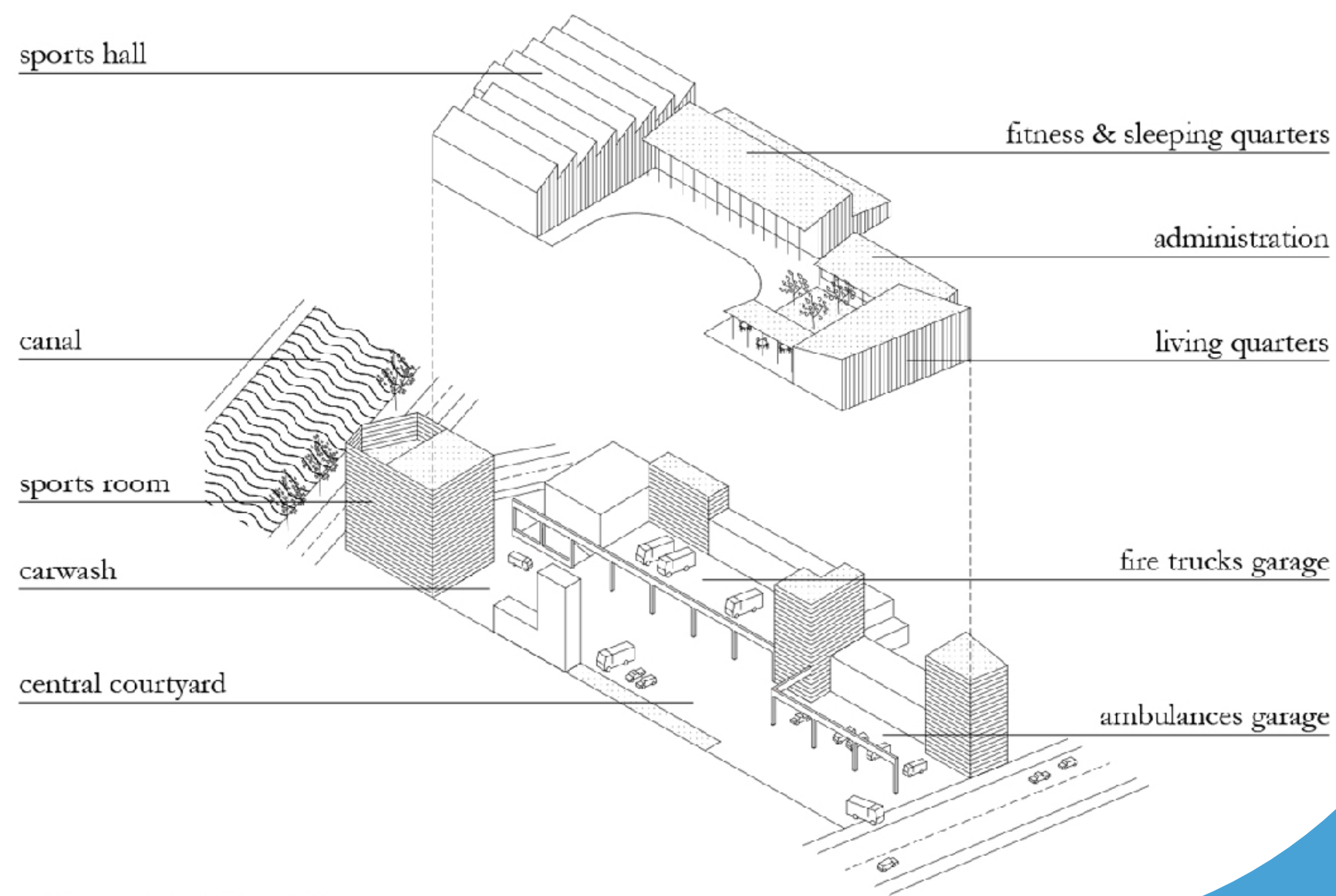
Il consiste en la rénovation d'un espace d'habitat partagé à Forest. Existant déjà sous forme temporaire, cet habitat destiné aux femmes en situation de sans-abrisme deviendra pérenne grâce à sa rénovation. Les travaux permettront de financer la création de 14 unités de logements individuels au sein de cet habitat collectif, en vue d'y accueillir une trentaine de femmes et enfants.



« CRU 3 - GARE DE L'OUEST » : UN ÉQUIPEMENT SPORTIF POUR LE QUARTIER DE CUREGHEM

Le Contrat de rénovation urbaine CRU 3 – Gare de l'Ouest consiste à construire un ensemble bâti comprenant un équipement sportif pour le quartier de Cureghem et une caserne de pompiers. L'infrastructure contribuera à soutenir de manière plus large la promotion de la santé, la compétition sportive et la cohésion sociale dans le quartier. Le diagnostic du CRU identifie en effet un manque patent d'équipement sportif dans le périmètre.

Le projet est porté par le SIAMU (Service d'incendie et d'aide médicale urgente) de la RBC, en collaboration avec la Société d'Aménagement Urbain (SAU) de la RBC.





La clôture du programme 2014-2020

[La programmation 2014-2020](#) définissait des axes d'intervention pour permettre à la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) d'atteindre ses objectifs en vue d'améliorer la qualité de vie des Bruxellois et Bruxelloises :

- axe 1 – renforcer l'innovation et la recherche ;
- axe 2 – encourager l'entrepreneuriat et le développement des petites et moyennes entreprises ;
- axe 3/3bis – améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et soutenir le développement d'une économie circulaire ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources ;
- axe 4 – lutter contre la dualisation sociale et territoriale ;
- axe React-EU – soutenir la relance post-covid (secteur du tourisme, Horeca, etc.) ;
- axe CARE – soutenir l'intégration des personnes migrantes et réfugiées.

Au total, 195 millions d'euros ont été investis conjointement par la Région et l'Europe, dans 59 projets et trois instruments financiers. Ce budget avait été renforcé en 2021 avec 6,1 millions d'euros de fonds européens supplémentaires, permettant de financer sept projets afin d'apporter des réponses en termes de relance économique dans le contexte de la crise sanitaire.

Les projets suivants de la programmation FEDER 2014-2020 ont été inaugurés en 2024.





La villa Kattekasteel, à Anderlecht >

« LE KATTEKASTEEL » : SOUTENIR L'AGRICULTURE DURABLE EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

« Le Kattekasteel » (rue du Chant d'Oiseaux, à Anderlecht) a été inauguré en janvier 2024. Initiée par la Commune d'Anderlecht, la restauration de cette villa de 1909 s'inscrivait dans le cadre du projet « Boeren Brussel Paysans ».

Le site comprend la villa, une annexe et un jardin. L'espace agricole, installé dans le « Kattekasteel » et sur les terrains voisins, a pour but de faciliter, et d'augmenter, la production alimentaire locale et écologique à destination des consommateurs bruxellois. Quant au bâtiment, il abrite les sièges de l'ASBL [Le Début des Haricots](#) et de l'association [CCN Vogelzang](#). Le subside octroyé au projet « BoerenBrusselPaysans » s'élève à 1 023 104,78 euros, supportés à parts égales par l'Europe et la Région.



« USQUARE » : UN NOUVEAU QUARTIER BRUXELLOIS INNOVANT ET DURABLE

Synergie inédite entre les principales actrices bruxelloises de l'enseignement supérieur et de la recherche, le pôle interdisciplinaire ULB-VUB « [Usquare.brussels](#) » a été inauguré en février 2024. Ce nouveau pôle se concentrera sur la recherche, le développement durable, l'éducation, l'entrepreneuriat et l'innovation.

La première phase de réhabilitation – concernant les six bâtiments longeant le boulevard Général Jacques et le Manège – a été rendue possible grâce à un subside de 9 millions d'euros du FEDER et de la Région, complété par des budgets apportés par l'[Université libre de Bruxelles](#) (ULB), la [Vrije Universiteit Brussel](#) (VUB) et la Région.

Le projet « Usquare.brussels » s'inscrit dans l'objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics, avec une revalorisation des matériaux.





« WOODPARK » : UNE SOLUTION POUR LA VALORISATION ET LE RÉEMPLOI DU BOIS

Le projet « Woodpark » s'inscrit dans le cadre du programme [IRISPHERE](#), porté par [citydev.brussels](#) et ses partenaires dans l'objectif de stimuler l'économie circulaire au sein de la Région bruxelloise via l'accompagnement d'entreprises mais également le développement de nouvelles filières.

Inauguré en septembre 2024 au [Circularium](#) (Anderlecht), le « Woodpark » apporte une solution pour la valorisation et le réemploi du bois issu de chantiers de (dé)construction. Grâce à un partenariat public-privé avec des entreprises de terrain expérimentées, l'ambition est de faire se rencontrer l'offre et la demande en bois, et d'augmenter la circularité des matériaux au sein des chantiers bruxellois.

« LA CRÈCHE MARCHANDISES » : RENFORCER L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

« La crèche Marchandises » a été inaugurée en octobre 2024. Grâce à un soutien financier de 1,5 million d'euros du FEDER et de la Région, elle s'intègre dans le projet [CityGate 1 - Marchandises](#), dans le quartier de Cureghem (Anderlecht).

Ce projet novateur, porté par [citydev.brussels](#) et ses partenaires, visait le réaménagement de l'espace public et la création d'un quartier mixte, répondant aux besoins en logements, en activités économiques et en équipements. Il comporte un bâtiment à affectations multiples, des logements conventionnés ainsi que la crèche, qui permettra l'accueil de 56 enfants.



Exemples de réemploi du bois de construction au Woodpark



CityGate 1 et la crèche Marchandises – © Kairos

« LE RECYPARK DEMETS » : UN PROJET EXEMPLAIRE AU CŒUR DE LA VILLE

Initié par [Bruxelles-Propreté](#) et inauguré en octobre 2024, le « Recypark Demets » est un nouvel espace de collecte et de tri des déchets de 5 000 m². Soutenu financièrement par l'Europe et la Région à concurrence de 3,9 millions d'euros, il marque une nouvelle étape dans la gestion durable des déchets et le renforcement de l'économie circulaire à Bruxelles.



L'inauguration du Recypark Demets





L'OCTROI DES LICENCES RELATIVES AUX MOUVEMENTS D'ARMES, DE PRODUITS LIÉS À LA DÉFENSE, ET DE BIENS ET TECHNOLOGIES À DOUBLE USAGE



Depuis la régionalisation de cette compétence en 2003, la cellule Licences de Brussels International traite les dossiers relatifs à l'octroi des licences d'importation, d'exportation, de transit et de transfert d'armes à feu à usage civil, de produits liés à la défense (communément appelés « matériel militaire ») ainsi que de biens et technologies à double usage⁵. L'octroi ou le refus de licences s'appuie sur une triple analyse (technique, géopolitique et administrative) de la demande introduite par des sociétés ou des particuliers établis en Région de Bruxelles-Capitale (RBC).

L'analyse des dossiers relatifs aux armes et produits liés à la défense trouve son fondement juridique dans l'ordonnance du 20 juin 2013, qui transpose trois directives européennes : la [directive 91/477/CEE](#) du Conseil, du 18 juin 1991, relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes⁶; la [directive 93/15/CEE](#) du Conseil, du 5 avril 1993, relative à l'harmonisation des dispositions concernant la mise sur le marché et le contrôle des explosifs à usage civil ; et la [directive 2009/43/CE](#) du Parlement européen et du Conseil, du 6 mai 2009, simplifiant les conditions des transferts de produits liés à la défense dans la Communauté. L'analyse relative aux biens à double usage est, quant à elle, régie par le [règlement européen \(UE\) 2021/821](#).

Pour les armes à feu à usage civil, les produits liés à la défense, et les biens et technologies à double usage, les dossiers sont soumis, dans le cadre d'exportation vers des États hors Union européenne (UE) et non-membres de l'OTAN, à l'appréciation des huit critères de la [Position commune PESC 2008/944](#). Ces critères permettent d'évaluer la situation géopolitique du pays d'exportation, notamment en matière de droits humains. Il importe également de préciser que l'analyse des dossiers observe rigoureusement les dispositions contenues dans les régimes de sanctions applicables à une quarantaine d'États et organisations.

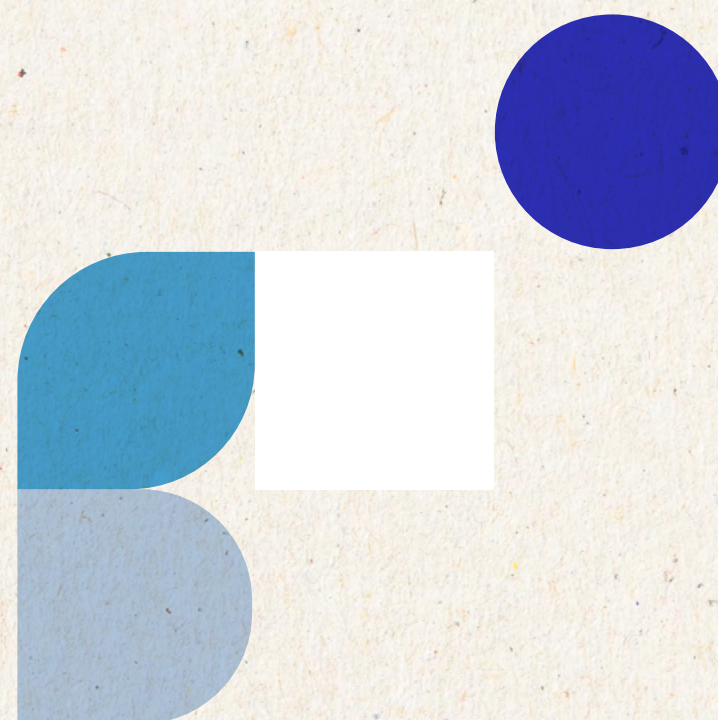
Par ailleurs, la cellule Licences a également pour mission de transmettre des informations clés aux acteurs publics (internationaux, européens, fédéraux et régionaux) et privés (notamment les entreprises) avec lesquels elle traite. Elle dispose notamment, pour ce faire, d'un site internet dédié : du-arms.brussels.

⁵ Les biens et technologies à double usage sont des produits, technologies et logiciels qui peuvent être utilisés tant à des fins civiles que militaires. Ils font l'objet de contrôles appliqués de façon uniforme et cohérente à travers l'ensemble de l'Union européenne (UE), afin de promouvoir la sécurité de l'UE, la sécurité internationale et de garantir des conditions de concurrence équitables pour les exportateurs de l'UE.

⁶ Entre-temps, la directive 91/477 et ses modifications successives ont été reprises dans la directive (UE) 2021/555 du Parlement européen et du Conseil du 24 mars 2021 relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes (texte codifié).

Optimisation de la cellule Licences

En 2024, la procédure aboutie en 2023 a permis l'entrée en fonction d'un nouveau collaborateur dès le mois d'avril. Celui-ci a pris en charge le traitement des dossiers liés aux armes à feu à usage civil et aux produits liés à la défense. Le recrutement d'une seconde personne, abouti en 2024, devra permettre de réduire le délai de traitement des licences, dès l'entrée en fonction de celle-ci.



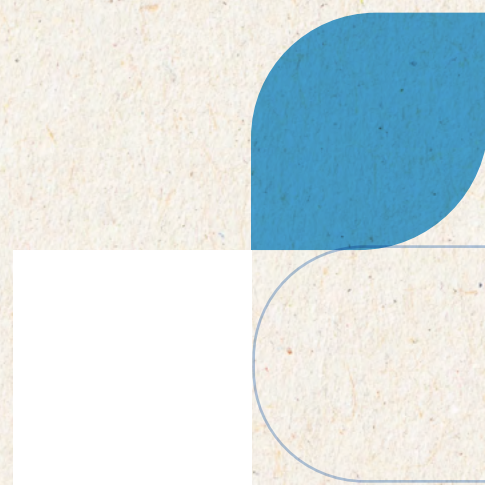


Mise à jour de la base de données de gestion des licences

En 2024, la cellule Licences a poursuivi la mise à jour de sa base de données, qui rassemble l'ensemble des licences relatives aux produits liés à la défense ainsi qu'aux biens et technologies à double usage.

En concertation avec la [Commission européenne](#), la cellule Licences bénéficiera, dès le début de l'année 2025, d'une base de données et d'un système de gestion des licences (du moins pour les dossiers double usage).

Cette révision permettra, notamment, d'y inclure d'autres types de dossiers actuellement gérés via d'autres applications. En outre, elle offrira aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'introduire leurs demandes en ligne. Cette fonctionnalité apportera un gain de temps appréciable – tant pour les demandeurs que pour les gestionnaires de dossiers, notamment en évitant des encodages multiples qui constituent un risque d'erreur – et une facilité au niveau du rapportage.



⁷Règlement (UE) n° 258/2012 du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2012 portant application de l'article 10 du protocole des Nations Unies contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (protocole relatif aux armes à feu) et instaurant des autorisations d'exportation, ainsi que des mesures concernant l'importation et le transit d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions

⁸Règlement (UE) 2021/821 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 instituant un régime de l'Union de contrôle des exportations, du courtage, de l'assistance technique, du transit et des transferts en ce qui concerne les biens à double usage (refonte)

Suivi de la réglementation

En matière de mouvements d'armes et de biens à double usage, l'application rigoureuse de la réglementation et de ses évolutions est primordiale.

En ce qui concerne les armes à feu, la refonte du [règlement \(UE\) n° 258/2012](#)⁷ a fait l'objet d'un suivi attentif de la part de la cellule Licences, en concertation avec les deux autres régions du pays et l'autorité fédérale. La procédure de révision devra être finalisée en 2025, en coordination avec les États membres de l'Union européenne (UE).

En matière de biens et technologies à double usage, le [règlement \(UE\) 2021/821](#)⁸ doit nécessairement être accompagné d'un arrêté qui clarifie un ensemble de dispositions laissées à l'appréciation des autorités nationales, comme la durée maximale de validité des licences ou les exigences en matière de rapports et de programmes internes de conformité. Entamée en 2023 et poursuivie en 2024, la rédaction de l'arrêté sera finalisée durant l'année 2025.

Enfin, tant pour les armes à feu que pour les produits liés à la défense et les biens et technologies à double usage, une concertation a été entamée entre l'État fédéral, les régions, le Grand-Duché de Luxembourg et les Pays-Bas. Cette concertation a pour but de clarifier, pour l'ensemble des partenaires, ce qu'il faut entendre par « l'exception Benelux », à savoir l'absence de licences entre les partenaires du [Benelux](#) pour les mouvements d'importation et d'exportation. La pratique ayant montré que cette exception faisait l'objet d'interprétations diverses selon les autorités compétentes, il est apparu nécessaire de vérifier le fondement légal de cette exception qui repose sur le [traité Benelux](#), sa primauté par rapport au droit européen et l'harmonisation de sa mise en œuvre. Cette réflexion a fait l'objet de plusieurs réunions en 2023 et 2024, et devrait trouver un aboutissement en 2025.



LES SERVICES TRANSVERSAUX



La Direction générale de Brussels International bénéficie du support de trois équipes transversales : la Communication, les Finances et le budget ainsi que la Coordination générale.

La communication se doit d'être coordonnée et cohérente. Dans cette optique, les chargés de communication collaborent étroitement en vue de synchroniser leurs actions et de favoriser une communication aux effets croisés.

Il en va de même pour les services financiers. Si chaque unité administrative conserve ses spécificités qui nécessitent des traitements circonstanciés et séparés, une partie du contrôle administratif et des opérations de paiement ainsi que la coordination financière ont été mutualisées.

La cellule de Coordination apporte un support et joue un rôle de relais, au sein de l'administration, entre la Direction générale et les unités administratives, et entre l'administration et les services transversaux du [Service public régional de Bruxelles](#) (SPRB), et ce dans des domaines très variés : ressources humaines, informatique, etc.

La communication

Le pôle Communication est chargé de la communication interne et externe de Brussels International. Il contribue largement au rayonnement de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et du Service public régional de Bruxelles (SPRB) en véhiculant, au travers de divers outils, l'image d'une région dynamique qui assume ses obligations internationales, participe et organise des événements internationaux, et gère des projets ayant un impact positif sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes.

Le pôle Communication gère le [site d'actualités de Brussels International](#)⁹ et le [site internet de la direction FEDER](#)¹⁰. Il élabore le bulletin d'information électronique The Brussels Globe, accessible en abonnement gratuit, les réseaux sociaux [X](#) (ex-Twitter)¹¹, [Facebook](#)¹², [Instagram](#)¹³ et [LinkedIn](#)¹⁴ de Brussels International ainsi que sa [chaîne YouTube](#)¹⁵.

⁹<http://www.international.brussels>

¹⁰<https://feder.brussels>

¹¹<https://x.com/brusselsint>

¹²<https://fr-fr.facebook.com/FEDEREFRO>

¹³<https://www.instagram.com/federefro/?hl=fr>

¹⁴<https://www.linkedin.com/company/brussels-international/?originalSubdomain=be>

¹⁵<https://www.youtube.com/channel/UCYCJN1mTG9K6eWsjpVgh5jw>





Accompagnement et promotion des projets FEDER

Le pôle Communication promeut également la dynamique bruxelloise de développement urbain à l'échelle européenne, en assurant l'accompagnement et la promotion des projets FEDER.

En lien avec la politique régionale européenne, Brussels International participe à la grande campagne européenne [#EUinmyregion](#), une initiative qui met en valeur l'action de l'Union européenne (UE) en faveur des régions. En 2024, cette campagne s'est invitée dans les cinémas bruxellois avec la diffusion du [clip More for Brussels](#) valorisant les nombreux projets soutenus par l'Europe et la RBC. Dans le même cadre, un concours a été organisé dans quatre lieux emblématiques de Bruxelles – la [Bourse](#), [BE-HERE](#), le [Vaartkapoen](#) et [MAD Brussels](#) – sur les thématiques de l'innovation, de la créativité, de l'entrepreneuriat et de la cohésion sociale.

En mai, le pôle Communication a également participé à la [Journée de l'Europe](#), en collaboration avec ses collègues des Régions flamande et wallonne, ainsi qu'à la [Fête de l'Iris](#). Lors de ces événements, la direction FEDER a été présentée aux citoyens et citoyennes, avec notamment la mise à disposition d'une carte interactive permettant de visualiser la diversité et le nombre de projets financés par l'Europe et la RBC sur le territoire bruxellois.

La direction FEDER a par ailleurs poursuivi la création régulière de publications sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X, LinkedIn) afin d'accroître sa visibilité et la notoriété de ses activités auprès du grand public mais aussi des porteurs de projets, partenaires potentiels et organisations actives dans les domaines concernés par la programmation 2021-2027, tout en capitalisant sur celles et ceux qui ont contribué à la réalisation des projets existants.

Sur ce dernier aspect, la direction FEDER a initié un partenariat avec la chaîne LN24 donnant lieu à la réalisation et à la diffusion, en novembre, de trois épisodes dans l'émission [Success Stories](#) consacrée à l'entrepreneuriat. Ces épisodes présentaient à la fois des acteurs du FEDER et des entrepreneurs, bénéficiaires finaux, témoignant de la plus-value du soutien de l'Europe pour la réalisation de leurs projets¹⁶.



^ Logo de la campagne #EUinmyregion



Illustration du concours #EUinmyregion

Les participants aux émissions *Success Stories* sur LN24 (de gauche à droite) : Jean-Baptiste Goetgheluck (Bilmo), Damien Logghe (L'Ouvroir), Michael Lans (Febrap), Hamed Ben Abdelhadi (Brusoc), Pierre Hermant (LN24)



¹⁶Febrap et L'Ouvroir : les ETA à l'honneur - Les News 24, Feder et Bilmo : l'Europe au service des PME - Les News 24, Feder et Brusoc : l'Europe au service des PME - Les News 24



Semaine européenne des régions et des villes

En octobre, Brussels International a pris part à la Semaine européenne des régions et des villes, grande manifestation consacrée à la politique régionale organisée chaque année à Bruxelles.

Pour cette 22e édition en collaboration avec la Commission européenne et le Comité européen des régions, Brussels International a présenté à la presse deux projets bruxellois en lien avec l'économie circulaire, l'entrepreneuriat et l'alimentation durable : « Usquare.brussels » et « Greenbizz/BE-HERE ». Quelque 40 journalistes y ont participé.

22nd EUROPEAN WEEK of
REGIONS and CITIES

Empowering Communities

7-10 October 2024

#EURegionsWeek



L'implication de la Région de Bruxelles-Capitale dans la présidence belge du Conseil de l'Union européenne

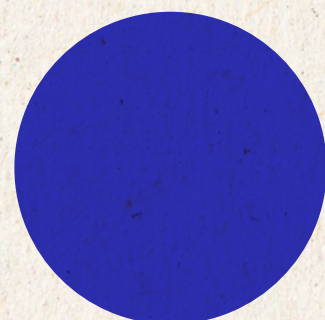
Au cours du premier semestre 2024, la Belgique a assuré la présidence du Conseil de l'Union européenne (UE).

À cette occasion, Brussels International a décidé de mettre l'accent sur la communication des événements organisés par la RBC et a créé une page dédiée sur son site internet afin d'informer, et de sensibiliser, les citoyens et citoyennes. Cette page donnait un aperçu des priorités et initiatives de la Région, mettant en lumière les manifestations et projets phares. Elle proposait non seulement des informations détaillées sur les conférences, réunions ministérielles et événements culturels organisés dans le cadre de la présidence belge mais également des ressources pour comprendre les enjeux européens.

Un collaborateur de Brussels International a assuré le suivi des réunions hebdomadaires avec le Service public fédéral des Affaires étrangères, qui déterminaient la médiatisation (presse, médias sociaux, site internet) à donner aux divers événements. Il s'assurait que les informations soient aisément accessibles aux parties prenantes externes (Bruxelles Environnement, perspective.brussels, urban.brussels, le Commissariat à l'Europe et aux organisations internationales et visit.brussels).

Brussels International a également produit un bulletin d'information mensuel revenant sur les événements du mois écoulé et présentant le calendrier à venir. Durant six mois, ce bulletin a proposé des articles sur les activités de la RBC à caractère européen. Huit bulletins, présentant au total 34 articles, ont été réalisés et expédiés.

Parallèlement, 43 articles dédiés à la présidence belge ont été publiés sur le site internet de Brussels International. Plus de 170 communications ont été postées sur X (ex-Twitter) et une centaine sur LinkedIn.





Le site d'actualités de Brussels International et le bulletin d'information The Brussels Globe

Le [site d'actualités de Brussels International](#) compile les articles du bulletin d'information The Brussels Globe depuis mars 2013. À ces actualités s'ajoutent quelques pages de contenu statique, qui décrivent Brussels International et les différentes matières gérées par l'administration.

En 2024, six bulletins d'information de The Brussels Globe, totalisant neuf articles, ont été rédigés et expédiés. Ces articles couvrent les différentes matières traitées par Brussels International : les affaires multilatérales et européennes, les réseaux, les relations bilatérales, la coopération au développement, les relations publiques et les grands événements ainsi que le FEDER.

Par ailleurs, près d'une vingtaine d'articles ont été postés sur le site internet du FEDER tout au long de l'année, informant les citoyens et citoyennes des inaugurations ainsi que d'autres événements notoires.

La stratégie web régionale

En 2024, le pôle Communication a poursuivi la régionalisation du site internet de Brussels International, en vue d'une mise en ligne dans le courant de l'année 2025.

Fin 2024, la macrostructure de Brussels International était finalisée, moyennant quelques adaptations à réaliser en 2025.

Les réseaux sociaux



[X \(ex-Twitter\)](#)

Créé en juillet 2016, le compte X (ex-Twitter) de Brussels International compte aujourd'hui plus de 1 300 abonnés et cumule plus de 5 000 tweets. Plus de 170 communications ont été postées en 2024.



[Facebook](#)

Outil de visibilité, la page Facebook permet de relayer les activités de la direction FEDER (inaugurations, événements, participation aux campagnes de communication de la [DG REGIO](#)) et de partager les actualités d'autres institutions et organismes en lien avec le FEDER. En 2024, elle a totalisé 48 publications, 921 followers dont 46 nouveaux, une couverture de 176 300, 257 interactions avec le contenu et 183 clics sur un lien.



[Instagram](#)

Moins utilisé en 2024, le compte Instagram de la direction FEDER a enregistré les résultats suivants : neuf publications, 358 followers dont 28 nouveaux, une couverture de 47 900 et 13 interactions avec le contenu.



[LinkedIn](#)

Créé fin 2022 avec un sous-groupe FEDER, le compte LinkedIn de Brussels International permet de renforcer la visibilité de Brussels International et de la direction FEDER au sein des communautés professionnelles internationale et régionale, ainsi que celle des porteurs de projets bruxellois. Plus de 100 publications y ont été postées, dont 47 pour la direction FEDER.



[YouTube](#)

Brussels International dispose d'une chaîne YouTube depuis 2022. Une série de capsules vidéo relatives au commerce équitable y a déjà été partagée. Cet outil sera aussi utilisé pour les vidéos des projets FEDER.



Les finances et le budget

Mission 29

La cellule Finances et budget gère l'ensemble de la mission 29 du budget « Tourisme, relations extérieures et promotion de l'image de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) », qui s'élevait à 42 millions d'euros pour 2024. Elle est chargée du suivi administratif de tous les subsides et marchés visant à promouvoir l'image de la Région et ses relations internationales.

En 2024, ce suivi a concerné 571 dossiers de subventions, 12 marchés publics de services (soit 583 engagements), 133 factures ainsi que le contrôle de 704 dossiers de subventions et/ou conventions de service.

De manière synthétique, la mission 29 vise :

- les marchés et subsides relatifs à la promotion de l'image de la RBC, y compris le budget affecté à la participation de la Région à de grands événements internationaux, ainsi que le tourisme ; la compétence et les moyens affectés (plus de 11,8 millions d'euros) étant partagés entre le Ministre-Président et le Ministre en charge de la Promotion de l'image de la Région ;
- les marchés, et subventions, relatifs aux actions et projets en matière de relations extérieures ;
- les marchés et subsides pour les projets de coopération au développement ;
- des crédits pour couvrir les frais relatifs aux dossiers des armes et biens à double usage ;
- des crédits pour couvrir les frais de loyer et de fonctionnement de la Délégation de la RBC auprès de l'Union européenne (UE), sise au sein de la représentation permanente de la Belgique.

Mission 03

La cellule Finances et budget assure également la gestion financière et budgétaire de la mission 03, relative au [Fonds européen de développement régional](#) (FEDER).

Les ressources régionales affectées aux projets cofinancés par le FEDER sont inscrites à la mission 03 (programme 004). Les montants régionaux relatifs à cette politique sont engagés lors de l'octroi du subside et de la signature de la convention avec les porteurs de projets. Au moment de la signature de la convention, une avance de 15 % est versée. Ensuite, les montants sont liquidés au fur et à mesure de la mise en œuvre des projets, sur la base de pièces justificatives. Le solde de 5 % est versé au moment de la clôture du projet, après remise du rapport d'activités final. Il y a donc un grand décalage entre engagement et liquidation.

La cellule Finances et budget a réalisé la clôture des projets sélectionnés dans la programmation 2014-2020. Ceux-ci représentaient un montant total de près de 200 millions d'euros, dont la moitié sont remboursés par la [Commission européenne](#) après plusieurs niveaux de contrôle. Pour la programmation 2021-2027, le budget total s'élève à 303 millions d'euros, dont un apport européen de 121 millions d'euros.

La direction FEDER est chargée d'analyser les demandes de paiement liées aux subsides européens FEDER octroyés par le Gouvernement de la RBC. Elle engage les montants, analyse les aspects financiers et comptables, et liquide les remboursements aux bénéficiaires sur la base des contrôles réalisés sur pièces et sur place. Elle est également en charge des prévisions budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes. Enfin, elle contribue, en collaboration avec [Bruxelles Finances et Budget](#), à la certification des dépenses et à l'établissement des comptes à introduire auprès de la Commission européenne.



La cellule de Coordination transversale

La cellule de Coordination transversale assure le relais entre les différentes unités de l'administration ainsi qu'entre la Direction générale et ces unités. Elle organise et participe aux réunions qui, au sein de la Direction générale, regroupent les directeurs et associent les chefs de cellule, ou experts, selon les questions mises à l'ordre du jour.

Ce travail de communication, relais et soutien contribue très largement au bon fonctionnement et à la bonne gouvernance de l'administration. Il permet à la Direction générale, avec les équipes, de positionner Brussels International comme un centre régional de référence et d'expertise, en matière d'affaires européennes et de relations internationales de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC).

Depuis septembre 2024, à la suite du départ de son responsable, ces tâches sont assurées temporairement par différents responsables au sein des directions de Brussels International, avec le soutien de quelques collègues de l'administration [Bruxelles Synergie](#).

Mise en place de nouvelles formes d'organisation du travail

Grâce au bon suivi de la cellule de Coordination transversale, l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de Brussels International ont bénéficié en 2024 des nouvelles règles applicables au télétravail²⁴, apportant un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Support informatique

La cellule de Coordination transversale centralise les besoins informatiques du personnel de Brussels International et s'assure que ces besoins soient repris dans le plan pluriannuel IT. Elle coordonne le développement, et l'implémentation, d'outils optimisant les services aux clients et simplifiant les procédures administratives.

- En 2024, la cellule a coordonné la mise en place du développement de deux plateformes Salesforce pour la gestion informatisée des subventions. Ces dernières sont désormais fonctionnelles pour les utilisateurs internes et externes.

Support au management

En 2024, la cellule de Coordination transversale a accompagné les collaborateurs et collaboratrices de Brussels International pour la remise dans les délais des documents relatifs aux stratégies de management et au contrôle de gestion (notes et lettres d'orientation, plans opérationnels et leur évaluation).

Elle a par ailleurs poursuivi son rôle de point de contact unique (Single Point of Contact ou SPOC) pour les questions parlementaires, en coordonnant en 2024 les projets de réponses de 14 demandes émanant des cabinets ministériels bruxellois.

²⁴ [Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 juillet 2023 portant modification de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 janvier 2017 relatif au télétravail](#)



Relais en termes de ressources humaines et de bien-être

La cellule de Coordination transversale assure également le suivi des questions relatives aux ressources humaines ainsi qu'aux plans de personnel et de recrutement. Elle analyse et anticipe les besoins, en tenant compte des moyens budgétaires et humains. Elle participe également aux actions de ressources humaines nécessaires, en fonction des évolutions du contexte social et économique.

Le correspondant en matière de formations contribue au développement et à l'épanouissement professionnel des collaborateurs et collaboratrices de Brussels International. Il collabore à l'analyse et au développement de l'offre de formations. Il encourage à suivre les formations proposées par le [Service public régional de Bruxelles](#) (SPRB), veille à une réponse favorable aux demandes spécifiques et spécialisées « métier », et s'assure que les processus relatifs au bien-être des collaborateurs et collaboratrices sont réalisés correctement et en temps utile.

Autres missions transversales

Brussels International développe de nombreuses actions liées à la diversité et au genre, reprises dans différents plans (*handistreaming*²⁵, *gender mainstreaming*²⁶ & *égalité entre les femmes et les hommes*, *gender budgeting*²⁷, [Plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes](#), etc.).

Elle soutient également les efforts des équipes qui mènent des projets en matière d'environnement et de durabilité dans le cadre de la certification de la norme ISO 14001²⁸ du SPRB. On peut citer, à titre d'exemple, le système de compensation des émissions de CO₂ générées par les déplacements (quel que soit le moyen de transport) organisés par la cellule Voyages de Brussels International ; ou encore, le respect de checklists environnementales lors de grands événements internes et externes organisés par Brussels International en Région bruxelloise.

²⁵Le *handistreaming* a pour objectif d'intégrer la dimension du handicap dans tous les domaines de la politique, de manière transversale et préventive. Il permet d'éviter une différence de traitement entre les personnes porteuses d'un handicap et celles sans handicap.

²⁶Selon le Groupe de spécialistes pour une approche intégrée de l'égalité (EG-S-MS) du Conseil de l'Europe, le *gender mainstreaming* est « la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques ».

²⁷Le *gender budgeting* est une application du *gender mainstreaming* dans le processus budgétaire. Il y est proposé une analyse du budget intégrant une perspective de genre à tous les niveaux du cycle budgétaire ainsi qu'une restructuration des recettes et des dépenses, en vue de la promotion de l'égalité des genres.

²⁸La norme ISO 14001 définit une série d'exigences auxquelles doit satisfaire le système de management environnemental d'une organisation pour que celle-ci puisse être certifiée — par un organisme extérieur et pour une durée limitée — comme répondant à la norme. Elle s'intègre dans le cadre du développement durable et repose sur une démarche volontaire d'amélioration continue.





PERSPECTIVES 2025





Les relations bilatérales et la coopération au développement

Les relations bilatérales

Si l'année 2025 se présente sous le signe de l'incertitude, l'ambition reste cependant de poursuivre et développer les relations bilatérales historiques, qui portent leurs fruits depuis de nombreuses années.

Un autre objectif de Brussels International est de donner aux relations bilatérales une vision plus transversale et de favoriser les actions multipartites, notamment en axant certaines activités sur le thème de l'Art Déco, à l'honneur à Bruxelles en 2025.

La coopération au développement

La coopération bruxelloise au développement concentrera ses efforts sur ses partenariats avec la Ville-Province de Kinshasa, la Région de Rabat-Salé-Kénitra et le Gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh, tout en poursuivant ses actions en Région de Bruxelles-Capitale, notamment en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale.

Par ailleurs, l'ordonnance du 27 juillet 2017 établissant un cadre pour la coopération bruxelloise au développement fera l'objet d'une révision. Cette mise à jour visera à mieux aligner le cadre juridique sur les réalités opérationnelles et les moyens alloués à cette politique.



Les relations publiques, le protocole et les voyages

Les relations publiques

2025 devrait être une année chargée en matière de relations publiques. En effet, deux visites d'État sont au programme au Vietnam et au Chili. Et c'est également l'année de l'[Exposition universelle Expo 2025 Osaka](#), avec des journées bruxelloises en septembre.

Par ailleurs, la participation à un événement de networking à destination de la communauté internationale présente à Bruxelles devrait se concrétiser à l'automne.

Le protocole et les voyages

Il devrait y avoir également des avancées majeures dans le développement du nouvel outil IT en matière de voyages, lequel vise à favoriser la simplification administrative et à fluidifier le traitement des dossiers.

La mise à disposition d'une centrale d'achats de réservation de voyages pour les missions à l'étranger devrait séduire d'autres organismes administratifs autonomes bruxellois en 2025, afin de tendre vers une solution unique pour les institutions régionales.

En matière de protocole, outre le rôle habituel du service pour l'accueil et l'envoi de délégations qui devraient reprendre avec force dès la constitution du nouveau gouvernement, la finalisation de la liste de préséance intrabrugeoise ainsi que l'amélioration de la banque de données des voyages et accueils de haut niveau (ministres, maires, hauts fonctionnaires...) seront prioritaires.



Les affaires multilatérales

En 2025, la Belgique accueillera deux délégations : la [Commission européenne contre le racisme et l'intolérance](#) (ECRI) et le [Mécanisme international d'experts indépendants chargé de promouvoir la justice et l'égalité raciales dans le contexte du maintien de l'ordre](#) (EMLER).

Par ailleurs, lors de la 52e session du groupe de travail de l'[Examen périodique universel](#) (EPU) en 2026, la Belgique rendra compte du suivi des recommandations précédentes en matière de droits humains. Les préparations pour ce 4e cycle débuteront en 2025.

En outre, l'année 2025 marquera le 40e anniversaire du réseau [Metropolis](#) et celui de l'[Assemblée des Régions d'Europe](#) (ARE). Ces événements permettront de définir la vision future de ces réseaux.

La cellule des Affaires multilatérales suivra de près ces dossiers et les coordonnera au sein de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), en collaboration avec les différentes administrations compétentes.



La politique européenne

Face à la grande instabilité et à la concurrence exacerbée sur le plan international, l'Union européenne (UE) traverse une période de turbulences couplée à de fortes tensions budgétaires au sein des États membres.

La nouvelle [Commission européenne](#), entrée en fonction fin 2024, entend dès lors redessiner les priorités de l'UE afin de la mettre en capacité de renforcer la compétitivité, de répondre aux enjeux géopolitiques et de sécurité, de poursuivre la lutte contre le dérèglement climatique, et de préserver l'unité et les valeurs européennes. De nombreuses propositions législatives et stratégiques, telles que la « [boussole pour la compétitivité](#) », le « [pacte pour une industrie propre](#) » et le « [livre blanc pour une défense européenne](#) », étayeront 2025. L'année sera également marquée par des initiatives de simplification du cadre législatif existant et la proposition relative au futur Cadre financier pluriannuel de l'UE post-2027, attendue en juillet.

Dans ce contexte, la direction Europe poursuivra son travail d'analyse et d'information des différentes parties prenantes ainsi que, en concertation avec celles-ci, d'identification des impacts potentiels pour la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) en vue de permettre la défense de ses intérêts au sein des enceintes de concertation belges et européennes.

Etant donné la transversalité de nombreux dossiers – la compétitivité relève, par exemple, de différents domaines politiques tels que l'économie, la recherche et l'innovation, l'emploi et la formation, ou encore la simplification administrative –, la direction Europe renforcera son rôle de coordination afin de fédérer l'ensemble des acteurs publics pertinents autour des thématiques prioritaires et de positionner au mieux la RBC sur la scène européenne. Elle s'appuiera en outre sur la coopération avec d'autres villes et régions, ainsi que sur les réseaux thématiques et internationaux pour faire entendre la voix bruxelloise auprès des institutions européennes, en particulier dans la perspective des négociations de la programmation législative et financière d'après 2027.

Par ailleurs, la direction Europe continuera à développer une série d'actions et d'outils à destination des opérateurs publics bruxellois, et renforcera le pôle « Montage de projets européens », en disposant pour ce faire de l'accompagnement de l'[Organisation de coopération et de développement économiques](#) (OCDE) dans le cadre d'un projet visant à améliorer l'accès aux financements européens, soutenu par le [Technical Support Instrument](#) de la Commission européenne.

La transposition des directives européennes continuera bien entendu à faire l'objet d'un suivi proactif et rigoureux, afin de diminuer autant que possible les retards et les risques de condamnation.

À l'approche de l'échéance du Plan pour la Reprise et la Résilience fixée en 2026, une attention particulière sera par ailleurs accordée au suivi et aux contrôles, de manière à accompagner au mieux les différents porteurs de projets vers la réalisation de leurs objectifs.



La direction FEDER

À la phase de sélection de la programmation 2021-2027 du [Fonds européen de développement régional](#) (FEDER) succèdera, en 2025, une phase plus opérationnelle au cours de laquelle les porteurs de projets réaliseront les investissements et leurs activités. En parallèle, ils développeront aussi les premiers rapportages à la direction FEDER, les financements européens imposant le suivi strict de règles dont l'administration régionale doit se porter garante. Dans cette optique, la direction veillera à garantir aux autorités européennes la validité des dépenses soutenues par l'Union européenne, tout en aidant au mieux les porteurs de projet désignés dans la compréhension des règles et contraintes.

Par ailleurs, le plan d'évaluation 2021-2027, outil stratégique au service du pilotage et de la réussite du programme, sera mis en œuvre. Ce plan d'évaluation doit non seulement permettre de voir dans quelle mesure les ambitions du programme sont ou seront rencontrées grâce aux projets, mais aussi d'améliorer les pratiques de gestion des fonds et des programmes FEDER.



Les services transversaux

La communication

En 2025, la direction [FEDER](#) bénéficiera d'une campagne de communication spécifiquement axée sur la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), grâce à l'initiative de la [DG REGIO](#) qui associe Brussels International en tant que co-émetteur de la campagne [#EUinmyregion](#). Ce soutien se traduira dans un plan de communication puissant et intégré (achat médias, relations avec la presse, partenariats, réseaux sociaux, événements). Un tel focus constituera une magnifique opportunité d'amplifier la communication de la Région et de valoriser l'Europe.

Brussels International participera également à la [Fête de l'Iris](#) et à la [Journée de l'Europe](#), dans un format encore à définir. Des visites de projets bruxellois seront aussi organisées dans le cadre de la [Semaine européenne des régions et des villes](#) ainsi que lors de visites de délégations homologues à Bruxelles.

Par ailleurs, le pôle Communication consacrera une part importante de son travail à prodiguer le meilleur accompagnement possible aux porteurs de projets FEDER. Ce soutien se fera, entre autres, par la rédaction d'outils spécifiques liés aux besoins identifiés ainsi que l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre porteurs de projets.

Bien sûr, un événement majeur marquera aussi cette année 2025 : l'[Exposition universelle Expo 2025 Osaka](#). Dans ce cadre, les Brussels Days feront leur retour en septembre, offrant une plateforme exceptionnelle pour promouvoir Brussels International et ses initiatives. Une communication sera également mise en place sur les réseaux sociaux et via des newsletters dédiées.

Enfin, dans le cadre de la nouvelle stratégie web régionale, le nouveau site internet de Brussels International sera mis en ligne sur la plateforme [be.brussels](#) dans le courant de 2025.



BRUSSELS INTERNATIONAL
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Éditeur responsable :

Gerd Van Den Eede, Directeur général ad interim
Service public régional de Bruxelles
Place Saint-Lazare 2, 1035 Bruxelles

Titre de l'ouvrage :

Rapport annuel 2024 de Brussels International

Coordination et rédaction :

Cellule communication, Brussels International

Relecture et harmonisation des textes :

Laurence Grevesse (laurence.grevesse@gmail.com)

Mise en page :

Direction Communication, Service public régional de Bruxelles

Traduction :

Oneliner bvba (info@oneliner.be)

Ce rapport existe uniquement en format digital.
N'imprimez ce document que si nécessaire.

Dépôt légal : 2025/14.404/03

©Service public régional de Bruxelles • Tous droits réservés

Plus d'informations : www.international.brussels